

# EXCELSIOR

## Journal Illustré Quotidien

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON)

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

Adresser toute la correspondance à L'ADMINISTRATEUR D'Excelsior 68, avenue des Champs-Élysées, PARIS  
Téléph. : WAGRAM 57-44, 57-45  
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS

ABONNEMENTS (du 1<sup>er</sup> ou du 16 de chaque mois)  
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.  
Étranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.  
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

### LES OBSÈQUES DES MARINS DU "FORMIDABLE"



LE CORTEGE FUNEBRE



UN GROUPE DE SURVIVANTS DANS LE CORTEGE

Ainsi que nous l'avons annoncé, le cuirassé anglais *Formidable*, torpillé par un sous-marin allemand, coula dans le « channel » il y a quelques jours. Plusieurs centaines de marins faisant partie de l'équipage de cette unité de guerre périrent dans cette catastrophe. D'imposantes funérailles viennent d'être faites à quelques-uns de ces braves dont on a pu repêcher les corps.

## La journée

du 10 Janvier (161<sup>e</sup> de la guerre)

Les Allemands, n'ayant pu reprendre les tranchées perdues la veille, ont de nouveau bombardé Soissons.

Les attaques ennemies en Argonne, en Champagne et en Alsace ont été victorieusement repoussées.

Des avions allemands ont effectué un nouveau raid au-dessus de Dunkerque.

Une manifestation populaire s'est déroulée à Marseille, pour honorer la mémoire des fils de Garibaldi.

## La situation militaire

Le Parlement doit se réunir mardi pour sa première session de 1915. On discute sur la durée de cette session. Je suis en dehors de la politique. Mais, comme soldat, j'estime que, dans les circonstances actuelles, le Parlement ne doit siéger qu'exceptionnellement. Un grand nombre de ses membres sont mobilisés, plusieurs sont au front, où ils se sont brillamment conduits. C'est au gouvernement à déterminer les séances nécessaires pour le vote des crédits et des lois indispensables. Il ne peut plus y avoir de discussions publiques; l'union sacrée s'est affirmée admirablement, elle doit se maintenir dans le silence de la tribune; la parole est au canon et à nos héroïques armées. Jusqu'à l'heure de la victoire, tout doit se taire. Notre situation, malgré les lenteurs des opérations, est trop favorable pour permettre aucune intervention politique.

Il faut avoir confiance les uns dans les autres et écarter tout sujet de dissentiments ou d'intérêts personnels. Vive la France!

\*\*\*

On continue à faire des calculs sur les réserves disponibles des belligérants et sur les possibilités d'une campagne décisive au printemps. Sans nul doute, des millions d'hommes peuvent encore entrer en ligne. Et, à faire le compte total et comparatif, les alliés disposent d'un chiffre supérieur à celui des Allemands et des Autrichiens. En laissant de côté les Turcs et en ne tenant pas compte de l'intervention probable de l'Italie, de la Roumanie, et même du Japon, les réserves de l'Allemagne et de l'Autriche seront épuisées avant celles de la Russie, de l'Angleterre et de la France. Mais, actuellement, le nombre prend une importance de moins en moins grande. Avec l'usure de la guerre et les pertes déjà énormes, la qualité des combattants s'affaiblit proportionnellement. Il n'y a pas de doute que cet affaiblissement est bien plus marqué du côté des Allemands.

Les soldats qui survivent aux hécatombes de ces derniers mois sont certainement aguerris. Mais les nouvelles levées, ou trop jeunes, ou trop vieilles, n'ont pas la résistance des soldats de première ligne. Le mal est commun à tous; de chaque côté, on fait l'effort nécessaire pour entraîner les suprêmes réserves et donner aux opérations du printemps prochain une énergie décisive.

Je suis convaincu qu'à ce point de vue nous sommes en meilleure condition que les Allemands: nous avons perdu moins de monde. Beaucoup de blessés de la première heure sont revenus au front. L'amalgame est complet entre toutes les classes qui combattent: soldats de l'active, réservistes et territoriaux se confondent dans le rang.

Et, surtout, nous avons des cadres supérieurs. Du fait de notre recrutement et de notre avancement démocratiques, nous remplissons rapidement les vides dans notre corps d'officiers. Les sous-officiers de l'active et de la réserve nous donnent d'excellents chefs de section à qui nous confions le grade de sous-lieutenant pour la durée de la guerre. Une montée régulière et incessante se produit ainsi du soldat à l'officier au bénéfice de la conduite du combat.

Chez les Allemands, au contraire, la différence entre la caste aristocratique des officiers et le corps des sous-officiers est telle que le passage de l'un à l'autre est à peu près interdit. Je ne sais comment les Allemands auront pu remplacer la grande quantité d'officiers mis hors de combat. En tout cas, leurs sous-officiers, si énergiques soient-ils, et qui ont dû être fortement décimés, sont insuffisants à donner la cohésion nécessaire à des troupes de plus en plus mélangées d'éléments inférieurs.

Cela se sentira surtout quand nous prendrons l'offensive.

Général X...

## COMMUNIQUES OFFICIELS

du Dimanche 10 Janvier

15 HEURES. — De la mer jusqu'à l'Oise, duels d'artillerie. Sur l'Aisne, dans la région de Soissons, l'ennemi n'a pu, malgré de nombreuses attaques, reprendre les tranchées qu'il avait perdues hier. A la fin de la journée, il a, de nouveau, bombardé Soissons.

En Champagne, de Reims à l'Argonne, notre artillerie a très efficacement tiré sur les tranchées allemandes, dispersant en plusieurs points des groupes de travailleurs. Les positions que nous avons conquises à Perthes et autour du village ont été organisées; une contre-attaque ennemie, à l'ouest de Perthes, a été repoussée. Aux abords de la ferme de Beauséjour, nous avons réalisé un double progrès en gagnant du terrain à l'ouest et en nous emparant d'un fortin vers le nord.

En Argonne, l'ennemi a bombardé la région du Four-de-Paris; nous avons riposté et détruit un blockhaus allemand. L'effort de l'ennemi s'est porté sur la cote 263, à l'ouest de Boureuilles, toutes nos positions ont été maintenues.

Entre Aronne et Meuse, rien à signaler.

Sur les Hauts de Meuse, dans la forêt d'Apremont, une attaque ennemie a été arrêtée par le feu de notre artillerie.

Dans les Vosges, au nord-ouest de Wattwiller (région de Thann), nous avons également repoussé une attaque.

23 HEURES. — La nuit dernière, en Champagne, deux contre-attaques allemandes, l'une au nord de Perthes, l'autre au nord de Beauséjour, ont été repoussées.

En Argonne, deux petites attaques ennemies ont échoué, à Fontaine-Madame et à Saint-Hubert; vive fusillade vers la cote 263 (ouest de Boureuilles) et sur le ruisseau des Meurissons, mais pas d'attaques.

Nuit calme sur le reste du front.

## DERNIÈRE HEURE

### L'Union des Latins doit se faire contre L'Allemagne

ROME, 10 janvier (Dépêche Havas). — L'ancien ministre roumain, M. Istrati, dans un article publié par le *Messaggero*, constate que, par la mort des volontaires italiens et des fils de Ricciotti Garibaldi en France, le sang italien s'est mêlé au sang français; le sang latin a donc été versé, et il le sera encore pour le triomphe de l'idée de bien, de vérité et de liberté, c'est-à-dire pour la civilisation conçue, propagée et soutenue par le génie latin.

L'article fait appel à l'union de tous les Latins et met en relief les tentatives des étrangers, notamment des Allemands, pour susciter la discorde parmi les Latins, pour se substituer à ceux-ci et occuper une place qui n'était pas la leur.

Dans leur aberration, dit M. Istrati, les Allemands se sont imaginé qu'ils pouvaient ne pas tenir compte de la grande mission que les races latines ont encore à remplir dans l'humanité, comme elles n'ont cessé de s'en acquitter dans le passé.

M. Istrati préconise une solidarité active entre tous les frères latins. « Songer à la mort éventuelle de la Belgique et de la France impliquerait en fait, dit-il, notre mort inévitable. Les droits des peuples les plus petits et l'avenir des peuples les plus grands seraient irréparablement troublés le jour où l'armée allemande serait victorieuse.

J'espère, continue M. Istrati, que, de la guerre actuelle, surgira une nouvelle France; j'espère qu'elle fera naître la conscience de la latinité chez tous nos frères et créera entre eux une solidarité spirituelle, politique et économique; ainsi, les Italiens, les Français, les Roumains, les Belges, les Espagnols et les Portugais constitueront une force invincible.

M. Istrati conclut en ces termes:

Nous devons nous préparer à une grande lutte, même à une guerre terrible, parce que c'est seulement par l'union dans cette lutte, qui nous a été imposée, que nous pourrions sauver les fruits de la vraie civilisation et notre existence; nous accomplirons une grande œuvre humanitaire en contribuant à hâter la fin d'une guerre meurtrière.

### Nouveau raid d'avions sur Dunkerque

DUNKERQUE, 10 janvier (Dépêche Havas). — Une douzaine d'avions allemands ont survolé aujourd'hui Dunkerque et les communes limitrophes; ils ont jeté une trentaine de bombes.

En raison des précautions prises, il y a eu peu de victimes. Les dégâts matériels ne sont pas très importants.

### Le traître bien nommé

TROYES, 10 janvier (Dépêche particulière d'Excelsior). — Le conseil de guerre de la 20<sup>e</sup> région a condamné à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée le nommé Charles Lallemand, ancien gendarme, manœuvre à Champigneulle (Meurthe-et-Moselle), reconnu coupable d'avoir entretenu pendant neuf ans des intelligences avec des agents de l'Allemagne.

Les débats ont eu lieu à huis clos.

### La grande peur règne à Constantinople

ROME, 10 janvier (Dépêche Havas). — Suivant des renseignements que le *Giornale d'Italia* reçoit de Constantinople, une grande effervescence règne en Turquie.

Depuis que des sous-marins alliés ont réussi à pénétrer dans les Dardanelles et à torpiller le croiseur *Messoudieh*, on considère comme possible un raid des flottes alliées jusqu'à Constantinople. Les archives de l'Etat, le Trésor, ainsi que les équipages et carrosses de gala du sultan, ont été transportés à Haidar-Pacha, sur la rive asiatique, qui est la tête de ligne du chemin de fer de l'Anatolie.

On dit, de divers côtés, que la capitale de l'empire ottoman serait transférée à Brousse ou à Konich, au cas où les flottes alliées viendraient mouiller devant Constantinople.

### Les Garibaldiens se couvrent de gloire

ROME, 10 janvier (Dépêche Havas). — Le colonel Garibaldi a adressé de Châlons-sur-Marne, le 9 janvier, la dépêche suivante au général Ricciotti Garibaldi:

« Tes volontaires se sont battus toute la journée d'hier et toute la nuit, ils se sont couverts de gloire en chassant un ennemi trois fois supérieur. Nous allons bien. »

BEPPINO.

Le général Ricciotti a répondu:

« Vives et sincères félicitations à toi et à tes frères d'armes. Ta mère et moi vous embrassons tous. »

### Manifestation franco-italienne à Marseille

MARSEILLE, 10 janvier (Dépêche particulière d'Excelsior). — La population de Marseille, qui compte une nombreuse colonie italienne, a tenu aujourd'hui à glorifier, par une grandiose manifestation, la mort héroïque des deux fils de Garibaldi tombés au champ d'honneur. C'est le comité d'Union des peuples de race latine qui, d'accord avec de nombreux groupements, prit l'initiative de ce beau mouvement. Le comité songea même à confondre dans cette délicate pensée la mémoire de tous nos vaillants combattants morts pour la patrie et décida de choisir comme pieux pèlerinage le monument patriotique des mobiles des Bouches-du-Rhône, élevé sur les altées Meilhan.

Un imposant cortège se forma quai de la Fraternité. En tête, une musique italienne joua un hymne à Garibaldi. Une trentaine de sociétés suivaient, portant à bras de nombreuses couronnes. Des discours furent prononcés, tandis que les hymnes alliés étaient joués. La foule poussa les cris de: « Vive la France! Vive l'Italie! Vivent les pays alliés! »

## NOS LEADERS

## De quelques détails et précisions nécessaires

Il semble y avoir certains malentendus tapis dans l'herbe autour des Comités d'Education physique. J'ai assemblé ici pour y répondre en bloc les objections et demandes d'explications.

Tout d'abord, les fédérations se sont émues à l'idée de l'institution par lesdits comités de compétitions sportives rivales des leurs. Les fédérations ont parfaitement raison de défendre leurs privilèges en même temps que les lois de l'amateurisme. Leur tort est de ne s'être pas, au préalable, renseignées auprès de moi, au lieu de tenir en grand mystère des conciliabules couleur de muraille pour y discuter d'un péril dont le seul inconvénient est de n'avoir jamais existé.

Il y a deux mois et demi, en fondant le premier de ces comités, j'ai défini en ces termes la mission qui leur incombait : *n'entraver aucun des efforts antérieurs, les encourager, au contraire; pour ceux qui restent en dehors du périmètre de ces efforts, utiliser tout ce qui se présentera d'utilisable et de désintéressé en vue d'occuper musculairement les activités qui flânent et de surexciter les organismes qui somnolent.* Je prie tous mes dévoués collaborateurs de vouloir bien s'inspirer de ce programme et n'en pas dépasser les limites.

Les Comités d'Education physique — que cela soit bien entendu une fois pour toutes — n'ont qualité ni pour organiser un match ou une réunion de courses, ni pour détenir un challenge quelconque et le faire disputer. *Leur seule mission est de créer et de distribuer un enseignement sportif approprié, notamment à ceux qui, ne faisant encore partie d'aucun groupement, ont échappé jusqu'ici à cette bienfaisante influence.* Il est évident que le *cross-country*, par exemple, doit faire partie de cet enseignement, mais sans prix et réservé aux élèves dûment inscrits.

Que si, pour un motif ou pour un autre, un comité d'education physique jugeait nécessaire l'organisation d'une réunion sportive, il devrait s'adresser à la fédération compétente, en la priant de l'organiser pour lui. Le Comité ne doit laisser enseigner que les règlements sportifs mis en usage par les fédérations.

Voilà un premier point. En voici un second. Le Comité d'Education physique créé pour une région universitaire doit se proposer de constituer au chef-lieu académique une bibliothèque aussi complète que possible des ouvrages dignes d'être consultés sur les questions relatives aux exercices physiques et à la vie sportive. Il doit chercher à maintenir en contact entre elles et avec les autorités universitaires toutes les personnes s'intéressant à ces questions. Il doit se préoccuper de l'état des gymnases, encourager les professeurs, signaler les améliorations possibles, s'efforcer de trouver des terrains de jeu et d'en obtenir la libre disposition, etc... On le voit, sa sphère d'activité est considérable.

Le Comité ne doit patronner aucune méthode. J'ai pu encore, ces derniers temps, me convaincre de l'absurde paroxysme auquel s'était élevée la « folie des méthodes ». J'ai rencontré des Déménistes et des Hébertistes, des Suédomanes et des « Préparation militaire » qui se seraient volontiers dévoré le foie l'un à l'autre, en manière d'holocauste à leurs divinités. L'opinion comprendra peu à peu l'inanité de ces frénésies. Le Comité doit prendre pour base de son action l'éclectisme et le respect de toute méthode susceptible de présenter des résultats pratiques.

Les Comités d'Education physique n'ont pas à s'entendre d'une région à une autre. Ils doivent demeurer indépendants et autonomes dans leur propre région. Ils sont représentés dans le sein du Comité central, lequel a pour mission d'unifier et de compléter leur travail, en même temps que de préparer la solution des grandes questions d'où dépend le progrès de l'education physique. Dans sa première session, qui aura lieu en mars 1915, le Comité central étudiera les questions que voici : responsabilité des chefs d'établissement en cas d'accident, régime des assurances, possibilité d'une législation tutélaire, horaires de l'enseignement physique, équipement et utilisation des gymnases, recrutement et traitement des professeurs, régime intérieur des associations sportives scolaires, forme sous laquelle les municipalités pourraient le plus utilement participer au mouvement en faveur de l'education physique, appel aux fédérations en vue de l'enseignement qu'elles voudraient aider à donner dans les écoles primaires, etc...

Cet aperçu suffit à faire comprendre quels sont les ordres de questions qui relèveront de

la nouvelle organisation et en même temps quelles sont les bornes très précises posées à son activité et destinées à rendre impossible tous conflits.

Il ne doit exister, je le répète, qu'un Comité d'Education physique par académie. Mais il peut se créer dans les autres villes du ressort académique des « groupes » distincts se proposant d'exercer sur la localité une action directe et par conséquent une propagande plus intense. Il n'y a pas d'objection à cela, mais ces groupes doivent se cantonner absolument sur le terrain ci-dessus délimité et observer exactement le programme que je viens de rappeler.

Je prierais les fondateurs de ces groupes de ne pas inscrire dans leur en-tête les mots : ministère de l'Instruction publique — comme quelques-uns l'ont fait. Ceci n'est pas légal et ne doit pas être. Je leur demanderai, par contre, de s'employer de leur mieux à répandre le « Décalogue de 1915 » paru ici même lundi dernier, et dont les principes résument toute l'œuvre que, d'un commun accord, mes collaborateurs et moi, nous avons entreprise pour le bien du pays.

Pierre de Coubertin.

P. S. — On nous a demandé de tous côtés de donner au

### DECALOGUE DE 1915

que nous avons publié lundi dernier l'expansion la plus large et de l'afficher partout où se réunit la jeunesse française.

Excelsior a donc fait imprimer des affiches qui seront adressées par ses soins aux recteurs pour tous les lycées.

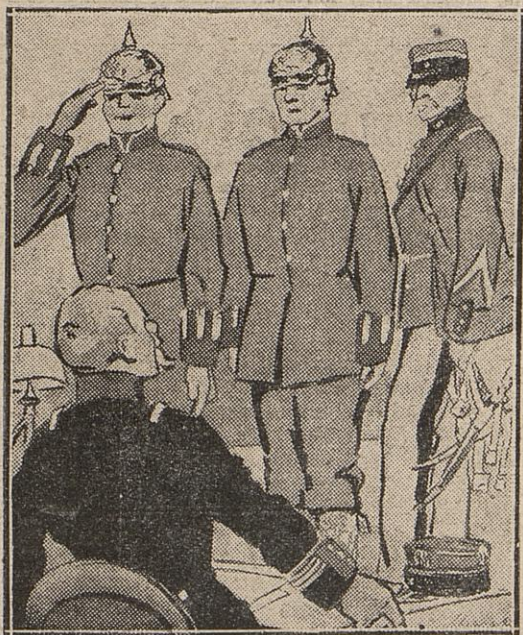
Les sociétés et les municipalités pourront se procurer ces affiches à Excelsior aux prix suivants, pour la propagande : une affiche, 0 fr. 10 ; la douzaine, 1 franc ; les cinquante, 3 francs ; le cent, 5 francs.

### Les socialistes italiens de plus en plus favorables à la guerre

MILAN, 10 janvier (Dépêche particulière d'« Excelsior »). — Une nouvelle scission vient de se produire dans le parti socialiste italien, qui compte actuellement quatre partis bien distincts. D'abord, le parti socialiste officiel, qui s'est prononcé contre toute idée d'intervention de la part de l'Italie et pour la neutralité absolue. Ensuite, les deux partis extrêmes, composés, d'un côté, par les révolutionnaires partisans de Mupolini, et, de l'autre, par les réformistes partisans de Bissolati, qui sont pour la guerre immédiate contre l'Autriche; finalement, un nouveau parti socialiste vient de se former, celui des neutralistes avec limitation, composé par les partisans du député Turati. Ces nouveaux dissidents viennent de se réunir à Milan et de proclamer la nécessité d'une neutralité temporaire et provisoire, se déclarant prêts à soutenir, quand elle éclatera, une guerre contre l'Autriche.

En définitive, donc, le parti socialiste officiel et neutraliste ne compte presque plus de partisans : ce qui prouve bien que l'idée de la guerre devient chaque jour populaire en Italie.

### L'HUMOUR ET LA GUERRE



#### TRAITEMENT SPECIAL.

— Mon commandant, nous sommes commerçants à Paris et nous étions naturalisés ; nous espérons avoir un traitement de faveur.

— Parfaitement!... vous passerez en conseil de guerre.

(Ruy Blas.)

## Échos

### On ferme !

Avec la trêve des confiseurs, qui n'a pas eu, cette année, et pour cause, les agréments qu'on lui connaît, ou qu'on lui prête, finit la saison des petites baraques.

Poussées, en une nuit, comme les champignons, le long des boulevards, elles n'ont, comme eux, qu'une existence éphémère. Et malgré l'intérêt traditionnel que leur témoigne la Présidente, elles doivent, toujours trop tôt au gré de leurs occupants, céder la place aux agents, amis de l'ordre public, et qui les font « circuler » comme de vulgaires piétons.

Pendant un an, les dernières créations de nos fabricants de jouets et de nos inventeurs de tout acabit ne seront offertes à la curiosité parisienne que par d'ingénieux camelots dont un mètre carré d'asphalte constitue l'éventaire. Mais, aux approches de 1916, comme elles ressusciteront, plus achalandées que jamais, les petites baraques où seront disputés les hochets de la victoire qui sera la grande actualité de l'année finissante !

### Le rabiote.

Un convoi de blessés vient d'arriver à Saint-Brieuc une heure avant que s'embarque pour le front une compagnie fraîche que commande un jeune lieutenant.

L'officier, qui est déjà allé sur le front, s'approche du train sanitaire, aperçoit un soldat qui fit partie de sa section au début de la campagne. Il se dirige vers la civière où repose le malade dont il serre affectueusement la main.

— Qu'as-tu ? demande-t-il.

— Le pied droit gelé, simplement. Ça n'est pas mortel, mon lieutenant, répond le soldat.

— Quel est ton métier ? Pourrais-tu l'exercer même si une opération était nécessaire, ce que je ne crois pas, du reste ?

— Je suis cycliste.

L'officier contracte son visage pour retenir les larmes qui montent à ses yeux. C'est que par ce clair après-midi d'automne, sous le ciel léger, les tristesses de la guerre apparaissent singulièrement douloureuses.

Mais le soldat a compris :

— Ça n'a aucune importance, aucune, dit-il. Si on me coupe la jambe je serai loin de me plaindre.

Puis il ajoute en se tapant la poitrine et en levant la tête :

— J'avais fait le sacrifice de ma vie. Tout ça, voyez, mon lieutenant, ce serait du rabiote, et du fameux !

Les deux hommes s'embrassent.

### Sage lenteur.

A-t-on assez critiqué la lenteur de l'ad - mi - nis - tration française, qui ne saurait écrire la moindre ligne sans avoir tourné sept fois sa plume dans son encrier ! Et pourtant c'est le proverbe italien qui a raison quand il prétend que « *Chi va piano va sano.* » Oyez plutôt : Quelques mois avant la guerre, le contrôle des chemins de fer français avait été sollicité par un intermédiaire agissant au nom d'une grande société commerciale de Berlin, d'établir un rapport sur les voies et les ouvrages d'art capables de supporter une charge de 1.200 tonnes. Naturellement, les bureaux s'en mêlant, le mois d'août arriva sans que le rapport eût été livré au bon Boche qui l'avait demandé. Et, aujourd'hui, les bureaux triomphent, et exaltent l'inertie administrative, car on vient de découvrir que ce poids de 1.200 tonnes est tout simplement celui du fameux mortier de 420.

### Le vœu du poète.

Le poète Charles Dumas, promu capitaine sur le champ de bataille et qui périt au cours d'une reconnaissance qu'il effectua seul — toujours seul ! — pour ne pas exposer ses hommes, était un artiste réservé, silencieux même, solitaire, doux et lointain.

Sur le front, il se révéla un chef plein d'audace et d'énergie. Il semble qu'il ait pressenti sa mort. En tout cas, il l'a souhaitée ardemment.

Le jour de la mobilisation, nous l'avions rencontré et il nous avait confié :

« La guerre est certaine. Elle me délivrera, j'espère, de la vie. Oh ! je n'ai pas à me plaindre de l'existence. Jeune encore, j'ai obtenu des succès enviables.

« Mais, voyez-vous, je souhaite de mourir, car il est rare de mourir pour quelque chose ! »

Le vœu du poète a été exaucé...

MICROMÉGAS.

### Lire DEMAIN :

Nos leaders : FRÉDÉRIC MASSON,  
de l'Académie française.

La reprise des affaires.

### La suppression du repos hebdomadaire en 1915

Conformément aux dispositions de la loi qui prévoient quand les circonstances l'exigent la suppression du repos hebdomadaire, le préfet de police vient de décider que, dans le département de la Seine, le repos hebdomadaire pourrait être supprimé les dimanches 28 mars, 31 octobre, 19 et 26 décembre 1915.

## VEILLE DE RENTRÉE

## La session parlementaire de 1915

Sa durée. -- Son programme. -- L'état d'esprit des parlementaires. -- Le cas des députés mobilisés.

C'est demain mardi, second mardi de janvier, que, conformément aux prescriptions de la loi constitutionnelle, doit s'ouvrir la session ordinaire de 1915.

Au Sénat comme à la Chambre, cette première séance sera consacrée à l'élection du bureau. Cette façon de procéder est de règle au Palais-Bourbon. Au Luxembourg, la séance inaugurale est d'habitude consacrée exclusivement au discours du doyen d'âge, et c'est seulement à la deuxième séance qu'a lieu l'élection du bureau ; mais, par exception, et suivant un vote qu'ils ont émis fin décembre, avant de se séparer, les sénateurs nommeront, dès mardi, leur président définitif pour l'exercice 1915.

Depuis la mort du vénérable M. Passy, c'est le baron de Mackau, député conservateur de l'Orne, qui est le doyen d'âge de la Chambre. C'est donc sous sa présidence que sera élu le bureau annuel, le même, vraisemblablement, que celui qui est en fonctions, et qui se compose de M. Paul Deschanel, président, des quatre vice-présidents, MM. Clémentel, Monestier, Julien Godart et Viollette ; des trois questeurs, MM. Mathis, Durand et Saumande, et des huit secrétaires, MM. Girod, Le Cherpy, Peytral, Rauline, Chevillon, Ribeyre, Peyroux et Paté.

De l'avis général, il ne sera apporté aucun changement à la composition de ce bureau, bien que, sur les seize membres qu'il comprend, onze soient mobilisés ; un certain nombre de députés avaient même manifesté l'intention de proposer qu'il soit procédé à ces réélections par acclamation, mais il n'a pu être donné suite à cette idée, le règlement exigeant un scrutin pour chacune d'elles.

Dans les séances qui suivront, la Chambre aura à s'occuper, indépendamment des crédits ouverts par décret et qu'il lui reste à approuver, d'un certain nombre de questions dont les principales sont celles relatives au moratorium des loyers, à la naturalisation des sujets des puissances ennemies et au séquestre des biens allemands et austro-hongrois.

Quant au nombre de séances qu'elle tiendra, il est impossible de le prévoir dès maintenant. Mais on croit généralement qu'elle procédera par des fixations de dates successives, en se guidant sur l'état des travaux de ses commissions.

Résolue à accomplir une tâche d'ordre purement législatif, elle n'instituera dans aucun cas de tapageux débats par voie d'interpellation. Il n'est pas douteux que l'esprit d'union absolue, qui s'est manifesté à deux reprises d'une façon si solennelle dans les séances du 4 août et du 22 décembre, ne se retrouve tout entier durant tout le cours de cette session.

Quant à la situation des parlementaires mobilisés, elle a été réglée de la façon la plus simple : mis en congé pour la durée de la session, il leur sera loisible, soit de continuer à remplir leur devoir militaire, soit de venir occuper leur siège législatif, suivant que l'un ou l'autre de ces deux devoirs leur semblera le plus impérieux.

### Au Sénat

Le doyen d'âge de la Haute-Assemblée est M. Hugué, sénateur du Pas-de-Calais. Mais celui-ci, retenu à Boulogne-sur-Mer par les événements, s'était excusé de ne pas assister à la séance de décembre dernier. S'il s'excuse de nouveau pour la séance de mardi prochain, celle-ci sera présidée par M. Belle, sénateur d'Indre-et-Loire, âgé de quatre-vingt-dix ans, et inscrit à la gauche démocratique.

Après l'allocution d'usage, il sera, comme à la Chambre, immédiatement procédé à l'élection du bureau définitif.

Ce bureau était, pour 1914, ainsi composé : président, M. Antonin Dubost ; vice-présidents, MM. Savary, Maurice Faure, Touron et Jean Dupuy ; questeurs, MM. Denoix, Théodore Girard et Gustave Rivet ; secrétaires, MM. Reymond, Astier, Mollard, Lucien Cornet, Lecour-Grandmaison, Humbert, Poirson, Faisans.

Il y aura lieu de pourvoir au remplacement de M. Jean Dupuy, vice-président, arrivé au terme d'un mandat fixé d'un commun accord entre les groupes à trois ans, et de MM. Humbert, Poirson et Faisans, secrétaires. Ces quatre sénateurs appartiennent au groupe de l'Union républicaine, qui se réunira aujourd'hui pour désigner leurs successeurs.

Le Sénat devra également nommer un secrétaire en remplacement du docteur Reymond, mort

au champ d'honneur, et qui appartenait au groupe de la gauche républicaine.

Après la nomination du bureau définitif, le Sénat réglera l'ordre du jour de sa prochaine séance, qui pourra être consacrée aux premiers projets adoptés par la Chambre des députés.

## Les Autrichiens repoussés par les Monténégrins

CETTIGNÉ, 10 janvier (Dépêche Havas). — L'ennemi a violemment attaqué, le 6 et le 8 janvier, les forces monténégrines du Lovcen. L'artillerie ennemie, appuyée par de l'infanterie, et venant de la côte, a fait diverses attaques, qui ont toutes été repoussées avec des pertes considérables.

Rien d'autre à signaler.

### Avions sur Cettigné

CETTIGNÉ, 10 janvier (Dépêche Havas). — Un aéroplane autrichien a survolé, avant-hier, Cettigné, lançant dans la ville plusieurs bombes, dont une a détruit une maison particulière.

Hier, jour de la Noël orthodoxe, un aéroplane est revenu au-dessus de Cettigné, après avoir lancé sur le village d'Hélioche plusieurs bombes qui tombèrent, sans causer de dommages, près de l'église où la population était rassemblée.

Accueilli par une vive canonnade, cet aéroplane a pris la fuite vers Cattaro.

## Le Japon au si aurait un ministre auprès du Vatican ?

ROME, 10 janvier (Dépêche particulière d'« Excelsior »). — Le pape aura-t-il auprès de lui aussi un ministre du Japon ? Il paraît que oui. En effet, d'après des nouvelles qui sont arrivées de Tokio, le gouvernement du Japon aurait l'intention d'envoyer au Vatican un envoyé spécial pour présenter à Benoît XV ses félicitations pour sa nomination au trône pontifical. Or, on ajoute que le gouvernement japonais, voulant nouer des relations suivies avec le Vatican, nommerait ensuite son envoyé spécial ministre auprès du Saint-Siège. (Il Secolo, de Milan.)

## Les pertes allemandes à Steinbach 6.000 hommes hors de combat

MILAN, 10 janvier (Dépêche particulière d'« Excelsior »). — Le correspondant à Bâle du Secolo, de Milan, estime que les pertes des Allemands dans le combat de Steinbach se chiffrent à 4.000 morts et blessés et à 2.000 prisonniers. La prise de Cernay (Sennheim) de la part des Français, est imminente. (Il Secolo, de Milan.)

## Un journaliste autrichien condamné à mort

BALE, 10 janvier (Dépêche de l'Information). — Selon le Berliner Tageblatt, le journaliste autrichien Joseph Kotek, de Prossnitz, en Moravie, a été condamné à mort par le conseil de guerre d'Olmütz pour avoir prononcé un discours antipatriotique devant les membres de l'association coopérative de Smrztz.

## A LA STATUE DE LILLE



Lille est encore sous la domination allemande. Mais pas pour longtemps : c'est ce qu'ont voulu marquer, hier, des patriotes qui se sont rendus en groupe place de la Concorde et ont orné la statue d'un drapeau tricolore.

## La vie à Longwy D'APRÈS UN TÉMOIN

NANCY, 9 janvier (Par lettre). — Nous avons pu voir une commerçante de Longwy, Mme C..., qui a réussi à quitter cette ville et, après un voyage très mouvementé, est arrivée, hier, à Nancy.

Sur le bombardement et la reddition de la petite place, Mme C... ne rapporte rien qui ne soit déjà connu, sinon que le siège, commencé le 21 août, dura six jours et six nuits. La canonnade fut ininterrompue, et l'héroïque cité fut dévastée, surtout dans la ville basse, où il y eut plusieurs victimes.

Dans l'intervalle, on s'aperçut que Mont-Saint-Martin brûlait ; à la lueur de l'incendie, on put voir une musique prussienne, installée dans le kiosque des Aciéries, qui jouait l'hymne allemand pendant que les régiments montaient à l'assaut de la citadelle de Longwy. Cet assaut fut repoussé avec de fortes pertes pour l'ennemi.

Malheureusement, la garnison était trop peu nombreuse et elle dut se rendre, après une résistance désespérée.

Grâce à l'initiative de M. de Saintington, maître de forges, un grand nombre d'habitants avaient pu se mettre à l'abri des projectiles sous les voûtes des hauts-fourneaux.

L'occupation, comme partout, débuta par un pillage en règle. Des autos chargeaient le butin et l'emmenaient en Allemagne.

Enfin, l'ordre se rétablit un peu et les habitants rentrèrent chez eux. Les vivres leur étaient vendus par un individu d'origine allemande, depuis de longues années dans le pays, qui avait quitté Longwy seulement le 31 juillet, en disant : « La France est désormais ma patrie et je vais m'engager à Mézières. » Or, c'était un officier de réserve allemand que, malgré de fréquentes dénonciations, on n'avait jamais inquiété.

Les vivres commencèrent à devenir rares. Le veau et le mouton furent introuvables et l'on ne mangea plus que le pain noir allemand. Il n'y eut bientôt plus une goutte de pétrole et, pour avoir du vin, il fallait une autorisation du gouverneur ; on le délivra à peu près uniquement pour les malades.

## Cliché... d'actualité !

GENÈVE, 9 janvier (De notre correspondant particulier). — Le National suisse écrit qu'on a bien voulu lui transmettre deux exemplaires de journaux allemands qu'il est intéressant de confronter.

L'un est l'« Illustriertekriegs-Kurier », destiné à aller porter la bonne parole allemande outre-Rhin et chez les « neutrals ».

L'autre est un exemplaire de la revue Die Woche, daté du 8 juin 1907.

Dans l'actuel Illustriertekriegs-Kurier figure un cliché dont la légende dit : « Infanterie de marine anglaise, pendant les combats du canal de l'Yser. — Des Anglais tâchent de se sauver sur un bateau ».

Dans la Woche du 8 juin 1907, la légende d'un cliché porte qu'il s'agit de manœuvres très réussies de marins anglais.

Or les deux clichés sont identiquement pareils. Celui paru en 1914, pendant la guerre, est la fidèle reproduction de celui du 8 juin 1907.

L'« Illustriertekriegs-Kurier » se moque agréablement de ses lecteurs.

La Maison Henri Nestlé, 46, rue du Parc-Royal, à Paris, garantit la pureté absolue de ses deux marques de Lait Concentré « La Laitière » ou Nestlé, toutes deux fabriquées par les Usines Nestlé, de Vevey (Suisse). Pour être sûr d'avoir du véritable Lait Condensé ou Concentré, exiger et n'accepter que l'une de ces deux marques. En Vente chez Pharmaciens, Epiciers, Herboristes.

## Une documentation complète sur la guerre

Cette documentation, la plus complète et la plus exacte, est fournie par la collection d'Excelsior.

Contre un mandat de 10 francs pour la France et de 15 francs pour l'étranger, on reçoit franco les CINQ PREMIERS MOIS DE LA GUERRE (trois numéros spéciaux donnant les préliminaires de la guerre, Livre Jaune, etc., les événements des deux premières quinzaines d'août et la collection de tous les numéros parus du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre).

Les expéditions se feront vers le 20 janvier ; on souscrit dès maintenant.

# La Presse française et étrangère

## "La Semeuse"

A la Matinée nationale donnée hier dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, M. Paul Hervieu a prononcé une vigoureuse allocution, dont nous détachons le passage que voici, où l'éminent académicien personnifie la France dans « la Semeuse » au bonnet phrygien qui figure sur nos pièces de monnaie :

Il était joliment musclé, sans que les méchants y eussent pris garde, ce bras droit de la France Semeuse ! Elle sème à présent les mitrilles de la légitime défense. Elle sème l'indignation et le dégoût contre les bourreaux d'enfants, contre les piliars éboués, les fourbes visiteurs d'hier, maniaques de l'espionnage. Elle sème la revanche du Droit, la revanche des opprimés multiples, la sainte revanche, la Revanche ! Avec la forêt des lauriers, elle sème aussi un olivier qui devra être le gage d'une paix vénérée entre les hommes, pour avoir germé dans une telle profusion de sang et sur un tel nombre, hélas ! de jeunes tombeaux.

## Justes sanctions

Si le bon sens populaire a, de tout temps, reconnu que tout crime mérite châtement, jamais cette vérité n'a été plus de mise qu'à propos des atrocités allemandes en territoires belge et français. Le *Journal des Débats* écrit à ce propos :

Evidemment, au moment des négociations de paix, les indemnités dues pour les manquements au droit des gens jouent un grand rôle dans les pourparlers ; mais ce ne seront que des indemnités collectives, et le vainqueur seul sera en mesure de les obtenir du vaincu ; des réparations de ce genre ne sauraient donner pleine satisfaction au sentiment de justice universelle, qui veut que les odieuses violations du droit des gens ne soient pas impunément commises. La conscience publique attend et veut autre chose. Elle ne saurait compter beaucoup, du moins d'ici longtemps, sur l'organisation d'un tribunal international qui pourrait être saisi directement par chaque Etat lésé, sans le consentement ni le concours de l'Etat responsable. C'est pour essayer de trouver une solution plus sûre et plus rapide que M. Engerand, député du Calvados, vient d'annoncer dans la presse le dépôt d'une proposition de loi tendant à inscrire au nombre des crimes punis par le Code pénal les infractions aux conventions internationales qui régissent le droit de la guerre terrestre ou maritime.

## Les deux méthodes

Que les Allemands soient des bêtes sauvages, personne n'en doute plus depuis la publication du Livre rouge qui a fait pousser au monde civilisé un long cri d'horreur. Mais M. Louis Latapie assure, dans la *Liberté*, qu'ils sont encore plus bêtes que sauvages. Comme l'autruche qui se cache la tête pour ne pas voir le danger, ils ferment obstinément les yeux sur leurs revers :

On a interdit l'entrée en Allemagne de tous les journaux étrangers. Cela devrait faire réfléchir le Boche. Mais point. On lui sert, chaque semaine, son contingent de morts, de prisonniers, de canons, de drapeaux français, anglais ou russes. Cela lui suffit. Il renouvelle de temps en temps les drapeaux à ses fenêtres. Il poursuit, dans sa lourde caboche de Boche, des rêves de profits, de carnage, de rapines et de liesse et il ne veut pas être réveillé.

L'enthousiasme allemand ne s'alimente plus que de mensonges. En France, nous n'avons rien caché de nos premières défaites. Et s'il arrive à nos troupes d'accomplir des exploits extraordinaires, c'est à peine si nous en sommes informés par les correspondants de la presse anglaise. Notre état-major met un soin peut-être exagéré à ne rien dire qui pourrait exciter trop vite notre enthousiasme et remonter trop haut nos espoirs.

## La police des mers

Un Français établi au Chili et qui, répondant à l'appel de la patrie, est venu rejoindre son corps, a fait à un rédacteur de *l'Intransigeant* le récit de sa traversée, au cours de laquelle il a pu constater comment est faite la police des mers :

El alors nous pûmes nous rendre compte de la façon merveilleuse dont les Anglais avaient, entre l'Amérique et l'Angleterre, organisé la police des mers. Une flotte de croiseurs était chargée de cette route. A toute vitesse, les navires décrivaient dans l'Atlantique un immense O, dont un pôle était situé à Dakar et l'autre à Rio-de-Janeiro. L'intérieur de cet O était une zone parfaitement sûre. Un navire ennemi réussissait-il à y pénétrer ? Le cercle, peu à peu, se rétrécissait autour de lui jusqu'au moment où l'imprudent se voyait pris de tous côtés à la fois. C'est ce qui arriva au *Cap-Trafalgar*.

## Les Allemands dans les Ardennes

Le *Bulletin des Ardennes* publie d'intéressants renseignements sur l'occupation allemande dans les Ardennes et notamment dans la région de Sedan :

Quand les Allemands ont envahi les Ardennes, les blés n'étaient pas rentrés. Une partie de la moisson a

été perdue ; les champs de blé et d'avoine ont été piétinés par les fantassins et la cavalerie, écrasés par le passage de l'artillerie. Les froments et les avoines coupés et mis en javelles sur le sol y sont restés exposés à toutes les intempéries et ont germé sur place. Les Allemands ont tenté de sauver ce qu'ils ont pu, en réquisitionnant les hommes valides pour rentrer le reste des récoltes.

La récolte des pommes de terre et des betteraves a été bonne. Inutile de dire que les Allemands en ont profité. Ils ont annoncé qu'ils prendraient la totalité des récoltes des émigrés et les deux tiers des autres. La question du ravitaillement semble les préoccuper beaucoup. Ils ont fait de multiples enquêtes sur le nombre de têtes de bétail dans les fermes ; sur l'évaluation des récoltes ; sur la production industrielle possible ; sur le stock disponible en blés et en farines. Le recensement de la population restante a été soigneusement opéré. Enfin, les Allemands ont réquisitionné des hommes pour battre le blé et faire les semailles. Mais la surface ensemencée est bien moins grande qu'à l'ordinaire.

Le pain a été rationné. Chaque personne ne recevait qu'une livre de farine par jour. Quelques moulins fonctionnent, et des cultivateurs sont réquisitionnés pour y mener du blé. Les Allemands rendent 70 0/0 en farine et gardent le reste. Aussi, en maints villages, on a repris les vieilles coutumes : les paysans ont battu leur blé au fléau et fait cuire leur pain à domicile, pour dix ou quinze jours à la fois. Notons qu'au début de l'invasion, le pain a manqué sur plusieurs points pendant quelques jours, de même que le sucre, le café, le sel, les allumettes et le tabac. Mais cette situation ne tarda pas à s'améliorer : des Luxembourgeois et même des Allemands vinrent, en automobile, vendre en cachette aux Français les denrées qui leur manquaient. Le café valait 5 francs le kilo ; le pétrole 1 franc le litre, et il était fort rare au début de novembre. Pour se procurer les provisions du ménage, des femmes et des enfants ont dû faire 30 kilomètres, la hotte sur le dos, ou bien poussant une petite voiture.

La vente de l'alcool est interdite. La poste ne fonctionne pas. Les chemins de fer ne servent qu'aux transports militaires. Des plaques indicatrices en allemand ont été placées aux carrefours des routes, aux passages à niveau. L'heure allemande a été imposée dans certains villages.

## L'emprunt forcé

### De l'Opinion :

Une maison de Berlin avait, au début de la guerre, acheté en Suisse tout ce qu'elle avait trouvé de montres, horloges ou chronomètres dignes. Comme il n'y a pas de moratorium en Allemagne, on le sait, les fabricants avaient fait crédit ; le jour de l'échéance, ils reçurent la lettre suivante :

« Comme il n'est pas dans l'intérêt de l'empire allemand, qui se trouve en guerre, d'envoyer actuellement de l'argent à l'étranger, nous sommes persuadés que vous souhaitez de tout cœur le succès de l'empire allemand dans cette guerre, et nous admettons que vous êtes d'accord de placer votre avoir chez nous en emprunt de guerre allemand 5 0/0.

« En conséquence, nous avons, à la date de ce jour, commandé de l'emprunt de guerre allemand 5 0/0, dont nous porterons à votre compte les intérêts.

« Nous vous avisons encore que nous sommes résolus, après la fin de la guerre, à ne continuer à travailler qu'avec les fabricants qui se déclareront d'accord avec la mesure annoncée plus haut. »

Les Allemands ont fait des progrès depuis 1870 : c'est chez les neutres maintenant qu'ils rafflent les pendules.

## L'intervention japonaise

On lit dans le *Secolo*, de Lisbonne, à propos de l'intervention japonaise dans le conflit européen :

Il suffira d'un geste du Foreign Office pour que l'avalanche jaune s'abatte sur les hordes barbaresques qui ravagent la Belgique et le Nord de la France. La France et l'Angleterre ont garanti la victoire finale, mais elles ne dédaignent pas le concours de tous leurs alliés. Il s'agit d'unir tous les peuples civilisés dans une œuvre commune de progrès humain. Le Portugal comme le Japon aura certes l'honneur d'assister à l'exécution du plus grand criminel de l'histoire.

## La consternation à Budapest

La *Tribune de Genève* publie l'information suivante :

L'*Epoca*, journal de l'ex-ministre Filipesco, dit que la consternation règne à Budapest. On considère la partie comme perdue pour la monarchie dualiste, et les hommes politiques hongrois cherchent un moyen pour la Hongrie de se retirer de la lutte. Une haute personnalité a déclaré : « L'Allemagne nous a entraînés dans une partie qu'elle-même ne sait pas jouer. »

Trois missions secrètes seraient parties pour Pétersbourg, Paris et Londres.

## La côte norvégienne minée

On mande de Christiania à la *Morning Post* :

On est sans nouvelles du vapeur *Fram*, de Koprivick, parti de Hull le 10 décembre pour Dieppe ; on craint qu'il n'ait été détruit par une mine et que ses dix-huit hommes d'équipage n'aient péri.

Des mines flottantes ont de nouveau échoué sur les deux rives dans le district de Christiansand, à Mandal et à Farsund. Une mine, qui a fait explosion sur le rivage, près du port de Harturak, a produit l'effet d'un tremblement de terre et a jeté l'alarme dans les populations. L'endroit est situé près de la route suivie habituellement par les vapeurs de petit cabotage. C'est là un cas exceptionnel. Généralement, ces mines, lorsqu'elles abordent, sont inoffensives, le mécanisme se trouvant dérangé lorsque la mine se détache de son ancre.

# La Guerre anecdotique

## Des képis rouges sur des têtes de Boches

Le lieutenant T..., récemment promu capitaine sur le champ de bataille, adresse aux *Annales* la lettre suivante :

C'était au combat d'Ecordal. Le ... d'infanterie venait de tomber dans une embuscade de deux régiments saxons, amenés, paraît-il, en partie par automobile.

La surprise avait été telle que, bientôt, deux compagnies, dont la mienne, se trouvèrent terrées l'une derrière l'autre, sous une rangée de pommiers, sans pouvoir se garantir des feux de front ou d'enfilade qui partaient des tranchées blindées de l'ennemi. Les balles sifflaient sans arrêt et la situation devenait intenable.

Soudain, le commandant B... arrive vers nous, superbe sur son cheval qui se cabre sous la mitraille.

— Vite, des hommes ! s'écrie-t-il ; la compagnie M... est attaquée à la ferme ; il faut, à tout prix, la dégager avec du renfort.

— Voulez-vous de moi ? demandé-je aussitôt.

Et, sur une réponse affirmative, j'enlève ma section et je me porte en avant.

La chanson des balles continue de plus belle. D'un bond, nous voici dans un champ de fèves, puis dans un fossé plein d'eau. Bah ! il faut avancer coûte que coûte, malgré les mitrailleuses.

Enfin, nous arrivons à la ferme sans avoir perdu trop d'hommes ; mais, là, une surprise nous attendait : des képis rouges tiraient sur nous !

Je m'étais déjà aperçu des ruses des Boches, au début de l'action. Par exemple, ils nous avaient pris au piège en sonnant le : « Cessez le feu ! » français ; on nous criait aussi, en parfait français :

— Ne tirez pas !...

Tout cela n'était rien, à côté de cette ligne de tirailleurs en uniformes français, qui nous cinglaient à qui mieux mieux.

— En voilà assez ! me dit, fort en colère, le commandant B... Il faut en avoir le cœur net. Sont-ce des Français qui se trompent ? Ou bien est-ce une ruse allemande ? Prenez avec vous, me dit-il, quatre ou cinq volontaires, et allez voir de près ce que cela veut dire.

Des volontaires ? J'en trouvai dix de suite. Et nous voilà partis dans les champs, à la lisière d'un bois, d'où partaient les coups de feu. A portée de la voix, je criai de toutes mes forces à ces képis rouges :

— Nous sommes Français ! Cessez le feu ! Vous voyez bien qu'il y a erreur.

— Je n'en pus dire davantage, car un feu de salve nous obligea à nous terrer.

Une seconde fois, je voulu faire une tentative plus heureuse, et, m'étant encore approché des tireurs, j'enflai ma voix désespérément :

— Je vous en supplie, ne tirez pas sur des camarades. Nous sommes Français !

Au même moment, le feu redoubla d'intensité, et, comme il n'y avait plus de doute sur la nationalité des tireurs, étant donné que ceux-ci venaient de la direction des lignes allemandes, je donnai l'ordre à mes hommes de se replier... Hélas ! un de ces braves poussa un cri, et je le reçus dans mes bras : une balle venait de lui perforer les poumons...

Sans arrêt, nous pûmes le transporter jusque dans un chemin creux, près de la ferme d'Ecordal, où, malheureusement, il ne tarda pas à expirer.

Maintenant, nous étions fixés : c'étaient bien des Allemands qui nous canardaient si traitreusement. Aussi, un bon feu à répétition sur ces Boches arrêta-t-il tout net cette poursuite perfide.

Finalement, grâce à l'énergie du commandement, à la bravoure héroïque de nos soldats et à nos excellentes pièces de 75, nous restâmes maîtres du village d'Ecordal et de la ferme, dont le sol, jonché de cadavres, attestait l'ardeur de la lutte.

## Le prix d'un sous-officier

De *l'Intransigeant* :

Un de nos amis, sous-officier qui se bat depuis un mois dans le bois Le Prêtre nous écrit ces lignes suggestives :

« Je ne m'estimais pas beaucoup, mais enfin les Boches viennent de rabaisser encore mon orgueil.

« Deux prisonniers que nous venons de faire nous ont déclaré que leurs chefs leur promettaient 20 mark s'ils tuaient un officier français, et 10 mark pour un sous-officier. Je ne vaudrais donc que 12 fr. 50. Jusqu'à présent, je leur ai fait payer ma peau, qu'ils n'ont pas encore, un peu plus cher. »

## "Vive la France !"

De la *Liberté* :

Un ami qui revient du front nous rapporte ceci, dont il a été témoin :

On amène à l'ambulance, devant le médecin major et le colonel V..., un tirailleur, la mâchoire brisée par un éclat d'obus. Et le major interroge :

— Ça te fait mal ?

Le blessé, de la tête, fait signe : non.

— Tu peux parler ? Eh bien, essaie un peu...

Le tirailleur fait signe d'approcher et, dans un souflet à peine perceptible, il dit :

— Vive la France !...

Et le témoin ajoute :

— Le brave colonel, le major et moi..., nous étions rudement émus !

# Sur le front oriental de la guerre : En Pologne et en Galicie



A LA RECHERCHE DES BLESSES PRES DE RAINA-RUSKA



TROUPES RUSSES TRAVERSANT KIELCE



LA BENEDICTION DU DRAPEAU



L'ENLEVEMENT DES CADAVRES



CHAMP PRES DE KIELCE OU SE DEROULERENT DE SANGLANTS COMBATS

Sur la rive gauche de la Vistule, en Pologne russe, l'accalmie, depuis quelques jours, est générale. Elle ne serait pourtant que momentanée ; le général von Hindenburg aurait, en effet, reçu des renforts et préparerait une nouvelle attaque vers Varsovie. Pendant ce temps, les Russes poursuivent les Autrichiens qu'ils ont battus en Galicie, ils s'avancent en Bukovine vers la Transylvanie et font essayer de nouvelles défaites à l'ennemi.

## La Serbie veut rester dans l'Adriatique en accord avec l'Italie

MILAN, 10 janvier (Dépêche particulière d'« Excelsior »). — Un journal parisien annonçait avant-hier qu'un accord était intervenu entre l'Italie et la Serbie pour l'attribution d'un débouché serbe dans l'Adriatique. Interrogé par un rédacteur de la *Tribuna*, le ministre serbe à Rome s'est borné à démentir purement et simplement cette information. Le correspondant parisien du *Secolo XIX*, de Gènes, M. Hanau, a interrogé, de son côté, M. Vesnich, le ministre de Serbie à Paris, lequel a répondu en disant qu'il ignorait la nouvelle et que l'ambassadeur d'Italie à Paris, M. Tittoni, l'ignorait aussi.

« D'ailleurs, a-t-il ajouté, le mot débouché n'est pas exact, puisqu'il donnerait lieu à des malentendus. La Serbie veut avoir toute la côte adriatique habitée par des populations de sa race. La Serbie, par ses infiltrations roumaines, accumule, on peut le dire, le tempérament des races slaves avec celui des races latines. L'Italie peut être sûre que la Serbie laissera aux populations de langue italienne qui habitent ces contrées toute liberté pour développer leurs intérêts et leur langue. La Serbie, qui a donné à l'Italie la preuve de son amitié en accueillant avec sympathie le débarquement italien à Valona, est sûre que sa sœur aînée, qui est devenue une grande nation, combattant le même ennemi, ne voudra pas contrecarrer les justes aspirations des Serbes. »

## Il faut être très prudent quand on écrit aux Syriens

RHODES, 10 janvier (Dépêche de *l'Information*). — Les Syriens arrivés récemment en Egypte signalent les conséquences qu'ont, pour leurs compatriotes, les lettres actuellement expédiées au Liban par des Syriens établis à l'étranger.

De quelque pays qu'elles vinssent, ces lettres contiennent des vœux pour que l'oppression turque prit bientôt fin et qu'un régime nouveau permit au pays de se développer normalement.

Ouvertes par les autorités turques, ces lettres ont conduit leurs destinataires devant la cour martiale. Des peines, allant jusqu'à quinze ans de prison, ont été prononcées contre eux.

En présence des dangers de cette correspondance, il y aurait lieu que les familles qui ont des parents au Liban observassent la plus grande prudence dans leur correspondance avec ce pays.

D'autre part, on signale que les sommes d'argent actuellement envoyées au Liban, sans précautions particulières, ne parviennent pas aux destinataires.

## Ce qu'ils ont fait de Lille

Un de nos lecteurs nous communique la statistique suivante des rues incendiées à Lille :

Rue de Tournai, à partir de la rue du Bourdeau jusqu'à la rue de la Paix ; rue du Bourdeau ; rue du Vieux-Marché-aux-Moutons ; rue des Augustins, à gauche, sauf les trois dernières maisons vers la rue de Fives ; rue Saint-Génès, sauf le tissage Leroy frères ; rue Saint-Anne ; rue du Priez, à gauche, sauf la banque Dewilder ; rue Faidherbe, des deux côtés, à partir de la rue des Ponts-de-Comines jusqu'à la place du Théâtre.

Rue des Ponts-de-Comines, la portion comprise entre la rue Faidherbe et la rue de Paris est entièrement détruite, sauf le Bar Automatique, le magasin de meubles Carlette et la maison de soieries Houzé ; rue de Paris, tout le côté gauche est détruit, de la place du Théâtre à la rue du Dragon ; la rue du Molinet est à peu près en ruines.

Au Parvis-Saint-Maurice, le côté gauche n'est que décombrés ; à droite sont détruits la maison de parfumerie Salle, l'hôtel Continental et la petite rue Schepers ; la rue de Béthune a disparu ; rue d'Amiens, quelques maisons sont atteintes ; rue de l'Hôpital-Militaire, des deux côtés, portion comprise entre la rue de Béthune et la rue du Palais-Rihour.

La place Richebé est anéantie, sauf le bar Chagnot, la pâtisserie voisine, le café des Beaux-Arts et toute la rangée de maisons attenante (pâté de maisons compris entre la rue Gombert — pharmacie — et le boulevard de la Liberté).

Rue Gambetta, quatre maisons sont éventrées ; rue Jacquemars-Gielée, quatre maisons également ; rue Rathbonne, quelques maisons, notamment près de la petite place où est l'arrêt du car. Rue de Wazemmes, à la fabrique de chicorée Delcourt, il y a eu quelques dégâts à la maison d'habitation. Dans ce quartier de Wazemmes, quelques maisons ont été abîmées par les obus.

Rue Barthélemy-Delespaul, trois maisons ont été incendiées, ainsi que Porte des Postes, tout le quartier dit du Sud, et, Porte de Douai, une vingtaine de maisons.

Par toute la ville, çà et là, des maisons ont été endommagées par les obus. On cite le collège Saint-Joseph (rue Solférino), l'hôtel des Contributions (au coin de la rue Meurein) — dégâts légers — l'hôtel Delannoy (rue Nationale). Ce quartier de Lille est, du reste, peu éprouvé.

## Dans l'église en ruines du village mort

Notre collaborateur et ami M. Henry de Forge, rédacteur en chef de *Fantasio*, actuellement soldat au 38<sup>e</sup> territorial, 3<sup>e</sup> compagnie, nous adresse le récit d'une émouvante scène dont il a été le témoin :

Le petit village lorrain, Blémery, tout proche de la frontière, est évacué. Il se trouve, en effet, dans la zone « dangereuse », entre les avant-postes français et les avant-postes bavarois.

Rien n'est triste comme le silence de ces demeures abandonnées, portes ouvertes ; car si la porte est fermée, l'ennemi qui vient en reconnaissance est impitoyable et saccage tout. Alors, les paysans, en partant, ont bien ostensiblement laissé les clefs aux serrures.

Partout, cependant, c'est le désastre douloureux des choses : les murs démantelés, criblés de balles, les carreaux crevés et les meubles bouleversés, tombés au ruisseau plein de vieux fumier. L'église elle-même, battants ouverts, les bancs jetés pêle-mêle, les statues à terre, dit la tristesse muette des villages morts. Nul humain, en effet, n'est plus là ; seuls des chats, faméliques, errent dans les débris et miaulent, par instants, leur plainte.

Mais voici du bruit, cependant. Un peloton de hussards arrive, au matin glacial, en reconnaissance, téméraire, car les tranchées allemandes sont à quinze cents mètres, pas plus, et les patrouilles ennemies, dans ces parages, ne sont pas rares.

Ces hussards sont des gens du Midi, du plus gai Midi (6<sup>e</sup> hussards de Marseille). Ce ne sont plus les jolis petits cavaliers bleus qu'on est habitué à voir ; comme il fait très froid, ils ont la lourde houppelande et d'épais passe-montagnes. Le shako est recouvert aussi. On dirait de la cavalerie lourde, de la plus lourde. Leurs montures elles-mêmes ne sont plus les bêtes légères qu'on leur connaît. Beaucoup sont de rudes chevaux de labour. Ces hommes semblent insouciant du danger, fument la pipe en échangeant des propos plaisants. A leur tête est un lieutenant. Sur la grande place du village, il commande halte. Tout le monde met pied à terre.

L'ordre est coutumier. Défense d'entrer dans aucune demeure vide, sauf dans la maison de Dieu. Et plusieurs de ces hommes du Midi, laissant leurs chevaux à des camarades, s'y rendent non pas tant en curieux que pour y faire quelque prière.

Le lieutenant y est entré, et, dans le sanctuaire bouleversé, contemple le dommage. Mais qu'est cela ? Dans le tabernacle, dissimulé par une draperie retombée, le calice d'or est demeuré, oublié.

L'officier s'incline, puis fait signe du côté de ses hussards. Il est sûr de tous ses hommes. Même les plus incrédules sauront être respectueux :

— Tiens, mon garçon, tu vas m'envelopper délicatement ce vase sacré et l'attacher à ma selle. Va chercher des courroies. Tu sais de quoi il s'agit. Je veux remettre ce calice à un prêtre.

— Suffit, mon lieutenant. J'ai fait ma première communion jadis.

Alors, l'officier tend le bras pour prendre la coupe précieuse qu'il veut mettre à l'abri du vol impie.

Mais, ô surprise ! une hostie consacrée est là...

Une hostie !... Que faire ?... Les soldats ont compris ce qui se passe, et tous sont arrêtés, attentifs.

— Une chance, camarade, le lieutenant est pour les curés. Avant-hier, à Noël, il a communie.

— Pourquoi, « une chance » ? Même si c'était quelqu'un qui ne croit pas, il ne badinerait pas, dans la circonstance.

Le lieutenant s'est agenouillé, silencieux, ému certes et peut-être hésitant sur ce qu'il doit faire. Peut-il confier une hostie à un de ses hussards ? Peut-il même la mettre sur lui à côté de son revolver ?

Puis, se relevant, très calme, il fait longuement le salut militaire, s'incline en prenant l'hostie, de ses doigts qui tremblent un peu, et, lentement, se donne à lui-même la communion... L'avant-veille, en effet, n'a-t-il pas communie ? Et comme il est parti tôt dans la nuit, il se trouve à jeun.

Ensuite quelques minutes, il est resté à genoux, dans le silence de cette pauvre église morte.

Ses hussards n'ont pas bougé, le regardant, émus, à genoux, eux aussi.

Quand il partit, tous se relevèrent, et, d'un geste unanime, portèrent la main à leur shako...

HENRY DE FORGE.

## POUR CONSERVER "EXCELSIOR"

Nous offrons deux élégantes reliures :

Le premier modèle, dit « Reliure Electrique », plats et dos en toile, titre lettres or, très solide et soigné, à nos bureaux ..... 3 francs

Expédition par poste (recommandé) ..... 0 fr. 70

Le second modèle, cartonnage élégant, dos et bords en toile, plats jaspés, fermeture rubans, à nos bureaux.... 1 fr. 50

Expédition par poste (recommandé) ..... 0 fr. 55

Adresser les demandes à M. l'administrateur d'Excelsior, 88, avenue des Champs-Élysées.

## " Soyons cruels pour être humains "

Ainsi s'exprime un journal allemand

BERNE, 10 janvier (Dépêche particulière d'« Excelsior »). — Un journal de Berlin, la *Post*, vient de publier sous ce titre suggestif : « Soyons durs » un article qui reflète assez exactement la mentalité allemande et qui, aux yeux du monde, pourra, sinon excuser, au moins expliquer les atrocités dont les soldats du kaiser se rendent coupables sur leur passage. On pourra ne pas partager les opinions du rédacteur de ces lignes, mais on ne manquera pas de leur reconnaître un certain mérite, celui de la franchise :

Nous avons occupé la Belgique et écrasé son armée. Pourtant l'armée et le peuple ne consentent pas encore à signer la paix. C'est une preuve que les succès militaires décisifs ne suffisent pas toujours à atteindre le but véritable d'une guerre.

De tous temps, les horreurs de la guerre : la destruction des villages, la suppression des transports et des échanges, les pertes en biens, les charges imposées pour le logement des troupes, la pression exercée involontairement ou à dessein sur la population ennemie, en un mot toutes ces calamités ont été un moyen tout aussi effectif d'imposer la paix que les victoires militaires.

On peut dire même que la victoire n'est qu'un moyen d'occuper assez de pays pour exercer une pression sur la population ennemie et, par son intermédiaire, sur le gouvernement ennemi.

Nous paraissions vouloir renoncer à ce moyen important, indispensable, pourrait-on dire, de la conduite de la guerre.

Faire la guerre humainement, c'est en vérité la faire cruellement, car une guerre humaine dure plus longtemps et exige de plus grands sacrifices. Une guerre humaine est, en outre, une injustice imméritée pour l'armée nationale à qui elle impose des pertes toujours renouvelées. L'idée de cette guerre humaine est inspirée par ce fatal désir de popularité qui nous a conduits en Alsace à prendre des mesures qui se tournent contre nous.

Nos adversaires ont violé toutes les prescriptions de la Convention de Genève. Notre devoir est donc de traiter les prisonniers et la population civile ennemie de telle façon que l'adversaire éprouve bientôt toutes les charges et toutes les horreurs de la guerre qu'il a provoquée.

## La France de 1870 et celle d'aujourd'hui jugées par les Allemands

MILAN, 10 janvier (Dépêche particulière d'« Excelsior »). — Le rédacteur militaire du *Berliner Tageblatt* fait une comparaison entre la France d'aujourd'hui et celle de 1870. « La situation de la France — avoue l'écrivain allemand — n'est pas aujourd'hui celle qu'elle était en 1870. Sa capitale est toujours libre, et plusieurs millions de combattants sont toujours à la disposition du généralissime Joffre. » Malgré cela, le *Berliner Tageblatt* conclut que... l'Allemagne finira par être victorieuse. (*Il Secolo*, de Milan.)

## Bons municipaux de la Ville de Paris

Jusqu'à présent, la Ville de Paris n'avait eu recours au crédit public que pour ses énormes travaux de transformation, d'agrandissement, d'assainissement et d'embellissement de la Capitale. Un seul Emprunt, celui de 1874, avait servi au paiement de l'indemnité de guerre.

Or, l'émission de *Bons Municipaux* à laquelle il est procédé actuellement est due, elle aussi, à des causes toutes spéciales qui ont été, d'ailleurs, déjà indiquées : diminution des recettes d'octroi, de domaine industriel, de redevances, etc., et augmentation des dépenses, telles que secours aux indigents, secours aux chômeurs dont elle a su prendre l'initiative.

Tout naturellement il n'y a pas lieu ici de s'appesantir sur le crédit dont jouit la Ville de Paris qui est toujours, comme on sait, de tout premier ordre. Ce qu'il convient plutôt d'observer, c'est que les *Bons Municipaux* actuellement offerts au public et qui, du reste, reçoivent de lui le plus favorable accueil, sont des plus intéressants à divers points de vue.

Tout d'abord, leur intérêt de 5.50 net, c'est-à-dire franc de tous impôts, et payable avec le capital à un an de date, constitue un placement très rémunérateur. Il faut, en outre, observer que ces Bons, ainsi qu'il a été dit déjà, comportent pour leurs souscripteurs un droit de priorité aux Emprunts que la Ville de Paris pourra avoir à émettre avant la date de leur échéance, et qu'ils seront acceptés, pour leur montant, pour la libération de ces mêmes Emprunts. Enfin, n'omettons pas de mentionner que, comme toujours, la Ville de Paris a songé à la petite épargne, en créant, en dehors de coupures de 1 million de francs, de 100.000 francs, de 10.000 francs et de 1.000 francs, des coupures de 500 et de 100 francs accessibles à tous et dont tous voudront profiter.

## UN DOCUMENT HISTORIQUE

Notre confrère PAGES DE GLOIRE publie aujourd'hui un autographe sensationnel et unique de M. le président de la République, qui est l'expression admirable du sentiment national.

# Les Sports et la Défense Nationale

## COMITÉS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

### REGION DE PARIS

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, nous avons enregistré pour le Comité de Paris plus de 200 adhérents nouveaux : le chiffre de 2.100 membres est presque atteint, il sera largement dépassé d'ici huit jours.

Ceci prouve que tous les jeunes gens, malgré leur naturelle exubérance, se rendent à l'évidence et se décident maintenant à prendre sur leurs loisirs, non pas peut-être quelques heures, mais quelques quarts d'heure, chaque jour, à l'heure qui leur est la plus commode, pour cultiver leurs poumons, leur cœur et arriver ainsi rationnellement à devenir des hommes mieux préparés à résister aux maladies et aux luttes de l'existence.

#### Au Cercle Hoche

Les jeunes gens des classes 1917 et 18 se présentent toujours au Cercle Hoche avec la même assiduité. Au début de chaque séance, les élèves sont astreints à faire de la culture physique proprement dite, des exercices d'assouplissement. Les mouvements, exécutés toujours dans le même ordre, sont choisis parmi les meilleurs de ceux généralement pratiqués : ils sont classés de façon que toutes les parties du corps fournissent le même travail.

Les articulations des épaules profitent de rotations circulaires et d'élévations des bras ; les articulations du tronc sont assouplies par des flexions et des torsions en tous sens ; enfin, les articulations des cuisses, en même temps que les muscles qui s'y rattachent, sont assouplies par des fentes (en avant, en arrière ou latérales) et des élévations de la jambe. Les muscles trouvent également leur part de travail. Les professeurs s'appliquent avant tout à ce que la position soit toujours régulière. La « station droite », garde à vous des athlètes, est la position initiale de tous les mouvements. Il faut que le muscle profite le plus possible du travail qu'on lui fait faire. Pour cela, il est constamment recommandé aux élèves d'isoler, en quelque sorte, la partie du corps dont le développement est particulièrement visé par le mouvement qu'ils effectuent. Ils arriveront à ce résultat en tenant dans une immobilité parfaite, par une demi-contraction, les parties qui ne sont pas intéressées. De plus, le muscle en cause doit travailler dans toute son ampleur, c'est-à-dire partir de la contraction totale pour arriver à la tension extrême. Entre chaque exercice, les élèves font des mouvements respiratoires pour développer le thorax, éviter l'essoufflement et diminuer dans la mesure du possible la douleur du muscle qui a travaillé, provoquée par l'acide carbonique non éliminé ou, mieux, par le manque d'oxygène, ce qui ne veut d'ailleurs pas dire que la respiration profonde, rythmée sur le mouvement, ne soit pas prescrite pendant le travail.

#### Comité de Paris

Aucun cours n'a lieu le lundi.

Ce soir, de 8 h. 30 à 9 h. 30, 10, rue du Faubourg-Montmartre, établissement des fiches physiologiques par le docteur Bellin du Coteau.

Tous les membres du C. E. P. en règle pour leur cotisation et qui n'ont pas encore leur fiche pourront s'y présenter.

AVIS PERMANENTS. — 1° Le siège du Comité est à Paris, 10, rue du Faubourg-Montmartre. Les bureaux sont ouverts le matin de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 et l'après-midi de 3 à 7 heures. Pour faire partie du Comité, il suffit de payer la cotisation mensuelle de 50 centimes, qu'on peut envoyer par la poste en y joignant un timbre pour le retour de la carte. Les cours ne sont ouverts qu'à ceux qui sont en règle sur ce point ;

2° La cotisation du mois (0 fr. 50) qui va commencer se paye dès les cinq derniers jours du mois précédent et pendant toute la durée du mois en cours. Chaque mois à partir du 4, les cours du C.E.P. ne sont plus ouverts à ceux qui ne sont pas en règle et tant qu'ils ne s'y sont pas mis. La cotisation peut être envoyée avec la carte verte par la poste (y joindre un timbre de 0 fr. 10 pour le retour de la carte) ;

3° A la première séance de chaque mois, le soir, au vélodrome d'Hiver, chaque adhérent venant suivre le cours pourra faire entrer avec lui et en même temps deux personnes (amis ou parents) qui devront se tenir au rez-de-chaussée et dans les encintes du public ;

4° Au début de chacun des quatre premiers mois de l'année se dispute, à La Boullie, près Versailles, une épreuve préparatoire du Critérium de cross country à disputer en avril. Il faut, pour participer à la finale, avoir disputé au moins une des épreuves préparatoires ;

5° Les lundis et jeudis soir, de 8 heures 30 à 9 h. 30, au siège, 10, rue du Faubourg-Montmartre, établissement des fiches par le docteur Bellin du Coteau. Au-

cune épreuve athlétique n'est inscrite sur ces fiches tant que les mensurations de l'adhérent n'ont pas été prises. Aucune performance athlétique n'est inscrite sur les fiches tant que la précédente performance pour le même exercice n'a pas au moins un mois de date ;

6° Prière de faire connaître au comité les salles de sport disponibles, ainsi que les professeurs ;

7° Il est répondu gratuitement à toute demande de renseignements ou de recherches adressée au comité par ses membres adhérents en règle avec la caisse, à la seule condition de joindre un timbre pour la réponse.

#### A La Boullie

Hier dimanche, une cinquantaine de jeunes gens ont été fidèles au rendez-vous que leur donne deux fois par semaine le Collège d'Athlètes à La Boullie. La réunion, dirigée par M. Desouches, secondé par le fusilier marin Durocher et le professeur Regnier, a été favorisée par un temps superbe.

Voici le classement pour le cross-country (5.500 mèt.), qui a été disputé le matin :

MM. Quénot, 20.20 ; Regnault, 20.27 ; Arnout, 21.17 ; Chauvel, 21.25 ; Walk, 22.34 ; Charrier, 23 ; Chasseau, 23.20 ; Bertrou, 23.40 ; Janet, 24.45 ; Delavanne, 24.53 ; Courtois, 26.05 ; Delalande, 26.08 ; Douillet, 26.19 ; Jousier, 26.24 ; Paturel, 27.04 ; Marcel Coignet, 27.09 ; Georges Coignet, 27.10 ; etc., etc.

A 1 h. 30 ont eu lieu les exercices physiques, et la journée s'est terminée par un football association et un football rugby fort animés l'un et l'autre.

Jeudi prochain, réunion habituelle. Dimanche 17, épreuve de marche de Paris sur La Boullie, pour laquelle les heures de départ et les distances seront fixées ultérieurement.

#### A Choisy-le-Roi

La journée d'hier a été en tous points réussie en ce qui concerne la séance du Comité d'Éducation Physique, laquelle se déroula sur le terrain du Sporting Club, à Choisy-le-Roi.

A 10 h. 30, le départ du cross-country était donné à 72 partants. Wertheimer se montrait le meilleur et finissait en tête du lot.

#### Résultats :

1. Wertheimer, 2. Raguet, 3. François, 4. Cornu, 5. Devulène, 6. Aubé, 7. Durgueil, 8. Stapfell, 9. Meister, 10. Coppau, 11. Istria, 12. Roffray, 13. Georget, 14. Prolot, 15. Hourbette, 16. Enger, 17. Gide, 18. Etrenne, 19. Malayé, 20. Cavana, 21. Guerneer, 22. Merchadier, 23. Le-moine, 24. Rousseau, 25. Vieillard, 26. Delattre, 27. Pava-jean, 28. Mousny, 29. David, 30. Balleydière, 31. Guénin, 32. Heloy, 33. Bouré, 34. Boucheron, 35. Auclair, 36. Lulu, 37. Wendling, 38. Dechaussel, 39. Mousset, 40. Bagnie, 41. Touvenot, 42. Forestier, 43. Fraysse, 44. Deutsch, 45. Frontox, 46. Courrage, 47. Lagnien, 48. Sourzat, 49. Herson, 50. Guibon, etc.

#### REGION DE LYON

Toujours beaucoup d'enthousiasme parmi nos soldats. Chaque jour, de nouveaux futurs se présentent, tous animés du désir très sincère de s'entraîner.

Le nombre total des inscriptions atteint aujourd'hui 600. C'est une preuve de l'accueil que la jeunesse lyonnaise a fait aux appels et aux efforts du comité lyonnais depuis sa récente formation.

Voici, résumés succinctement, les travaux de la semaine écoulée : dimanche 3 janvier, la classe 1916 se rendit au vélodrome de la Tête d'Or, sous la direction de M. Bavolet, directeur des Sports Athlétiques : épreuves de courses à pied, de sauts, gymnastique éducative, mouvements d'ensemble, boxe, lancement du poids, etc. Entre temps, les classes 1917-18-19 manœuvraient au terrain de la Sarra et les jeunes gens travaillèrent avec beaucoup de zèle, sous les ordres de moniteurs toujours dévoués : école du soldat, gymnastique éducative, mouvements d'ensemble, marche.

Hier dimanche, 10 janvier, nous avons eu une sortie générale de 500 inscrits, marche-manœuvre d'une demi-journée sur Charbonnières.

Grâce à l'obligeance des généraux Meunier et Goigoux, le 17 janvier auront lieu des exercices de tir. Le peloton de cyclistes est en formation : le nombre des adhérents à ce groupe atteint actuellement 150.

#### REGION DE LILLE

M. l'inspecteur d'académie d'Amiens a bien voulu accepter la vice-présidence du comité d'honneur de l'académie de Lille en attendant que les circonstances permettent au comité d'offrir la présidence à M. le recteur.

Dès que les événements le permettront, le comité fonctionnera et de nombreuses demandes d'inscription déjà parvenues permettent d'escompter un groupement rapide et important.

#### SUR LE FRONT

Boillot interprète. — On a raconté sur Boillot de nombreuses histoires toutes plus fausses les unes que les autres. Boillot, conducteur d'automobile, appartient à l'état-major du général Joffre, mais n'a jamais eu à bord de sa voiture le grand stratège français.

Par contre, Boillot, dont la maestria fait l'admiration de tous, remplit à l'occasion les fonctions d'interprète. C'est ainsi qu'il y a quelques jours, grâce à sa parfaite connaissance de la langue allemande, il a participé à

un conseil de guerre jugeant un espion qui fut fusillé peu après.

Camping militaire. — Le « camping » est le véritable sport du plein air. Cette affirmation date des temps pacifiques ; les temps guerriers l'auront fait mieux connaître ; ils l'auront fait aussi diversement apprécier. Le camping moderne présente cette particularité que sa durée est illimitée. J'en connais les joies relatives depuis de longues journées ; d'autres les connaîtront après moi, comme il en est qui m'en préparèrent les moyens d'utilisation.

Imaginez, à la lisière d'un bois, une série de cahutes, à peine sorties du sol. Il en est de grandes et de petites ; mais leur construction ne diffère pas. Ce qu'il faut voir, c'est leur aménagement. Après Xavier de Maistre, je vais vous inviter à faire le tour de ma chambre. Elle est tendue de draps — de draps de lit — ourlés à jour quelquefois, brodés, par hasard, à mes initiales. Sur quatre pieux enfoncés en terre, un sommier est placé qui porte un souple matelas de laine, des traversins, des oreillers, des draps et des couvertures, le froid y a même amené un édredon. Quelques tentures en jute et tissus de laine rompent la monotonie de la tonalité du lieu. Un baldaquin dissimule les rondins qui supportent le toit. A terre, des tapis et carpettes. Une table de nuit en nitchpin, une table de toilette en noyer, un fauteuil Voltaire un peu fatigué ; mais un « crapaud » moelleux. Dans un cadre laqué blanc, une eau-forte délicieuse : *Dans les champs*. Je supporte son ironie. La glace est Henri II. La guerre la fit désertir une salle à manger qui devait être parfaite. Ajoutez à tout cela une lampe Louis XVI et une petite étagère Renaissance. Cet ensemble disparate, et qui démontre que le village le plus proche — qui n'est plus que ruines — était riche en ressources, permet de supporter la vie à quelques centaines de mètres des lignes allemandes.

Mais, la nuit, le village nègre connaît une vie particulière. Taupes, rats et mulots, amenés avec la terre qui sert de murailles, se livrent à des quadrilles trop bruyants, se terminant par des incursions désagréables dans les lits estimés confortables. On ne dort que d'un œil, pour pouvoir frapper d'un bras sûr ; et, de temps à autre, la réjouissance improvisée est troublée par le vigoureux coup de canne qui fait quelquefois des victimes. Il n'est plus, alors, pour troubler le grand silence, que la formidable voix des canons, si proches, ou le bruit cadencé des mitrailleuses, qui semble vouloir précipiter l'œuvre de mort. — R. B.

La première partie de football en Alsace. — Le premier match de football disputé sur la terre d'Alsace reconquise est certainement celui qui vient d'opposer deux équipes militaires, celles du 297<sup>e</sup> d'infanterie et du 14<sup>e</sup> d'artillerie, le 8 de ce mois. Le 297<sup>e</sup> a battu le 14<sup>e</sup> par 3 buts à 0. La partie avait lieu à quelques kilomètres de la ligne de feu. Dans l'équipe victorieuse, plusieurs joueurs savoyards et quelques Bayonnais ; dans l'équipe défaite, des joueurs de Tarbes et des environs.

#### FOOTBALL ASSOCIATION

##### Les résultats d'hier

Coupe Nationale (U. S. F. S. A.). — EQUIPES PREMIÈRES. — Groupe I. — Paris Université Club bat Amical F. C. par 4 à 0.

Coupe de la Commission (U. S. F. S. A.). — Ecole Colbert (1) bat C. A. S. Garennois (1) par 3 buts à 0 ; Club Français (3) bat Saint-Gratien (1) par 15 buts à 0.

Le Challenge de la L. F. A. — EQUIPES PREMIÈRES. — Etoile Sportive de Saint-Maur (1) bat F. E. C. Levallois par forfait ; Cercle Athlétique de Paris (1) bat Red Star (1) par 3 buts à 1.

Challenge de la F.C.A.F. — EQUIPES PREMIÈRES. — Groupe II. — C. A. de la Marne bat R. A. de Pleyel (1) par 10 buts à 0. EQUIPES DEUXIÈMES. — S. A. Parisienne (2) bat C. A. de la Marne (2) par forfait.

La Coupe de la F. G. S. P. F. — EQUIPES PREMIÈRES. — Groupe C. — Société Athlétique de Bercy bat Patronage Hirondeilles par 3 buts à 2.

Groupe E. — U. A. P. d'Argenteuil (2) bat J. S. Clodaldienne (2) par 1 but à 0 ; Lorette Sports (2) bat Société Sonis par 2 buts à 0.

Autres matches. — S. A. Parisienne (1) bat C. A. P. par 4 buts à 0 ; C. P. d'Asnières (1) bat U. S. du Gaz de Paris par 7 buts à 0 ; C. P. d'Asnières (2) bat Bonne Nouvelle Sports 2 par 6 buts à 0 ; C. A. S. Garennois (2) bat J. S. de Chatou (2) par 4 buts à 0 ; U. S. de Montrouge (2) bat U. A. du IX<sup>e</sup> (2) par 4 buts à 2 ; Gallia Club (3) bat Club Sportif des Anciens élèves de Colbert (3) par 4 buts à 0 ; A. S. Saint-Pierre de Veully (2) bat U. S. d'Auteuil (2) par 1 but à 0 ; Cercle Athlétique de Paris (2) bat Etoile Sportive Noisienne (mixte) par 1 but à 1 ; Lorette Sports (3) bat Bonne Nouvelle Sports par 6 buts à 1 ; Gallia Club (1) bat Légion Saint-Michel (1 B) par 3 buts à 0 ; E. S. Scolaire (1) et Club Pédestre Français (2) font match nul par 2 buts à 2 ; Club Français (3 B) et Club Français (4) font match nul par 1 but à 1 ; Club Français (5) bat C. A. S. Générale (5) par 3 buts à 0 ; A. S. de Montrouge (3) bat En Avant (3) par 4 buts à 1 ; E. S. d'Alfort (1) bat C. A. XIV<sup>e</sup> (3) par 2 buts à 0 ; C. A. XIV<sup>e</sup> (4) bat C. A. IV<sup>e</sup> (1) par 1 but à 3.

#### HOCKEY

Le match d'hier. — Paris Université Club, malgré une équipe incomplète, bat Racing Club de France par 8 à 2.

#### AVIATION

A la L.A.F. — Dans sa dernière séance, le comité de la Ligue aéronautique de France a décidé qu'il serait procédé à l'encaissement de la cotisation dans les formes et à l'époque habituelles, mais, en raison de l'encombrement postal, il serait reconnaissants à ses adhérents de vouloir bien faire parvenir leur cotisation directement au siège social, 35, rue François-I<sup>er</sup>.

#### HIPPISME

Nous apprenons la mort du jockey d'obstacles Cotencin, tombé au champ d'honneur le 29 décembre, aux environs d'Ypres.



# BLOC-NOTES

## CORPS DIPLOMATIQUE

— S. Exc. M. Ristitch, ministre de Serbie en Roumanie, quittera Bucarest cette semaine pour aller prendre possession de son nouveau poste à Rome. Le nouveau ministre de Serbie à Bucarest est M. Marincovici, qui a occupé le même poste à Sofia.

## INFORMATIONS

— S. A. S. le prince de Monaco fera une conférence à l'Institut océanographique, rue Saint-Jacques : « Océanographie et chasses ». Projections et cinématographe le mardi 19 janvier, à 4 heures. Il sera perçu 5 francs d'entrée au profit des blessés.

— Le marquis della Chiesa, frère de S. S. le pape Benoît XV, est arrivé à Madrid, venant de Biarritz.

— Le lieutenant Beltz, du 27<sup>e</sup> dragons, qui a été grièvement blessé, va mieux, et il sera bientôt évacué sur un hôpital parisien. Le lieutenant Beltz a été fait chevalier de la Légion d'honneur et capitaine sur le champ de bataille.

Le capitaine Ernest de Caraman, fils du comte de Caraman, conseiller général de Limours, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le capitaine de Caraman, du 43<sup>e</sup> d'artillerie, était détaché à l'armée britannique. Bien que blessé le 31 octobre, il a refusé d'être évacué et a continué son service.

## CERCLES

— Ont été admis comme membres du cercle de l'Union, au ballottage de samedi : M. Nicolas-Alexandre Lahovary, présenté par S. Exc. M. Lahovary, ministre de Roumanie en France, et le marquis de Laborde ; M. Jean-Alexandre Lahovary, présenté par S. Exc. M. Lahovary, ministre de Roumanie en France, et le baron de Barante.

## MARIAGES

— A Madrid vient d'être célébré, au milieu d'une brillante et nombreuse assistance, le mariage de Mlle Marie del Pilar Armero y Castrillo, fille de la marquise de Nervion, avec M. Davila y Garvez, fils aîné du marquis et de la marquise de Villamarta.

## NAISSANCES

— La baronne Lejeune, née princesse Murat, dont le mari est tombé glorieusement au champ d'honneur, a mis heureusement au monde, vendredi, un fils.

— Mme Hélien a donné le jour, à Saint-Cloud, à une fille appelée Jacqueline Anita.

— Mme Emile Deterat, femme du capitaine d'artillerie, a mis un fils au monde, à Lyon.

— Mme Maignal, dont le mari est sur le front, a donné le jour, à Toulouse, à un fils qui a reçu le nom de Charles.

## NECROLOGIE

**Nous apprenons la mort :**

De M. Hugo Finaly, décédé le 8 janvier dans sa soixante et onzième année, en son domicile, 4, avenue Hoche, il était le père et le beau-père de M. Horace Finaly, de M. et Mme Roger de Barbarin, du capitaine et de la vicomtesse de Cossette, du docteur et de Mme Achille Matza et de M. et Mme Jacques Lebas ;

De M. Alexandre Phasne, rédacteur au Petit Parisien, décédé rue Godot-de-Mauroi, 37, à l'âge de soixante-quinze ans. Il était président du syndicat de la presse hippique ;

De M. Léon Trachtenberg (105, avenue Victor-Hugo), décédé à Lausanne ;

De Mme Canaple, décédée à Marseille, à l'âge de soixante-douze ans. Mme Canaple était la mère de notre confrère M. Wulfran Canaple et la belle-mère de M. Jules Charles-Roux, ancien député, président de la Compagnie Transatlantique ;

De Mlle Marina von Derwies, fille aînée de M. von Derwies, chambellan de S. M. l'empereur de Russie, et de Mme von Derwies, décédée à Cannes ;

De la vénérable sœur Simart, supérieure des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, de l'hôpital mixte de Montluçon, décédée en cette ville, à l'âge de quatre-vingt ans ;

De Mme veuve Léon Gêrusset, née de Monck d'Uzer, décédée à Bagnères-de-Bigorre ;

De M. Justin Belleuse, un des vaillants défenseurs de Belfort en 1870. Il laisse une veuve et deux fils actuellement au front.

De Mme A. Barry, mère de M. Henri Barry, décédée en son domicile, 19, boulevard de Courcelles, à l'âge de quatre-vingt-trois ans ;

De M. Louis Cuniac, président de chambre honoraire, ancien officier des mobiles du Rhône, médaillé de 1870, décédé le 2 janvier, à l'âge de soixante-six ans, en son château de Sauvebœuf (Dordogne). Il laisse trois fils : M. Emile Cuniac, avocat au contentieux du P.-L.-M., actuellement au 96<sup>e</sup> territorial ; M. Albert Cuniac, juge à Cahors ; M. Charles Cuniac, lieutenant au 8<sup>e</sup> dragons ;

De Mme R. Duboille, née Ernestine Fremont, femme de M. R. Duboille, l'un des plus anciens employés de l'Echo de Paris ;

De M. Jules Despras, architecte, professeur à l'Ecole des Arts décoratifs, décédé en son domicile, 194, boulevard Malesherbes ;

De M. Ernest Fetet, inspecteur général des eaux et forêts en retraite, officier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite agricole, officier d'académie, décédé à Ervy (Aube) ;

De Mme Eugène de Lussy, décédée au château de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), dans sa quatre-vingt-cinquième année ;

De M. Jacques Lesure, décédé chez ses parents, 70, rue du Bac.

## Morts au champ d'honneur

Le colonel Gérardin, du 113<sup>e</sup> d'infanterie, blessé grièvement le 22 août, vient de mourir des suites de ses blessures, au lazaret de Coblenze, à l'âge de cinquante-six ans.

Les commandants : Carof, du 88<sup>e</sup> territorial d'infanterie ; Louis Laplace, du 104<sup>e</sup> d'infanterie.

Les capitaines : Maurice Gallinard, du 19<sup>e</sup> bat. de chasseurs, commandant le groupe cycliste de la 4<sup>e</sup> division de cavalerie ; Jules Rieder, du 2<sup>e</sup> génie ; Auguste Caron, du 118<sup>e</sup> d'infanterie ; Maurice Froissard, du 6<sup>e</sup> tirailleurs ; Henri-Pierre Moreau, du 3<sup>e</sup> d'infanterie coloniale.

Les lieutenants : Pierre de Bourdonnay de Clesio, du 13<sup>e</sup> bat. de chasseurs, section des mitrailleuses ; Louis Gataün, de l'infanterie de réserve ; Plain de Vaux de Saucy, du 9<sup>e</sup> dragons ; Watrin, du 29<sup>e</sup> bat. de chasseurs ; Baptiste Bogliolo, du 2<sup>e</sup> zouaves de marche.

Le sous-lieutenant Pierre Chartier, du 131<sup>e</sup> d'infanterie. L'adjudant de réserve Jacques Desvignes, du 54<sup>e</sup> d'infanterie.

Le sergent Jacques Lélondot, du 119<sup>e</sup> d'infanterie. Le soldat Léopold Rabut, du 345<sup>e</sup> d'infanterie.

## Communiqués

Les ouvriers et employés belges réfugiés en France, qui cherchent du travail, peuvent s'adresser à la Bourse Belge du Travail, 4, place Frédéric-Sauvage, à Sainte-Adresse (Le Havre). Les emplois les plus nombreux qui sont offerts en ce moment se rapportent aux professions suivantes : ajusteurs, monteurs, mécaniciens, tourneurs en fer, cordonniers, terrassiers, carriers, mineurs, débardeurs, maçons, tisseurs, rubanniers, agriculteurs, boulangers.

MM. les commerçants et industriels qui auraient des emplois disponibles sont priés de les signaler à l'adresse indiquée ci-dessus.

Mmes Vogt et Raoul Blondel, directrices du Vestiaire mondain, 30, avenue Henri-Martin, adressent un appel aux personnes charitables qui seraient disposées à les aider.

# Le traitement des prisonniers de guerre

Depuis quelque temps, l'opinion publique et la presse se sont émuës de la rigueur avec laquelle nos compatriotes prisonniers sont traités en Allemagne. Le gouvernement français ne pouvait prendre de mesure pour remédier à cette situation sans avoir la confirmation formelle des faits isolés qui lui avaient été signalés. Mais dès que, par des documents officiels, il a été en état de connaître avec précision et certitude le traitement des prisonniers français, il a, sans le moindre délai, adressé des protestations énergiques par la voie diplomatique.

Les premières protestations ont visé les violations systématiques de la convention de Genève ; dès le 13 octobre, le gouvernement réclamait la libération immédiate des nombreux médecins indûment retenus en Allemagne. Cette démarche étant restée sans effet, le 4 novembre l'Allemagne recevait la notification que dorénavant le rapatriement du personnel sanitaire allemand serait suspendu, jusqu'à ce que satisfaction complète eût été donnée à notre réclamation. A partir du 17 novembre, de nombreux médecins et infirmiers ont été ainsi rapatriés d'Allemagne. Mais un certain nombre y étant encore retenus, le gouvernement français ne permet le rapatriement des médecins et infirmiers allemands qu'au fur et à mesure du retour des médecins et infirmiers français.

En suivant une procédure analogue, le gouvernement a obtenu que fussent distribuées aux prisonniers français toutes les correspondances qui leur étaient envoyées, même lorsqu'elles ne portaient pas l'indication précise du lieu d'internement, que les colis postaux fussent, en Allemagne, exonérés de tous droits de douane, et que les denrées et le tabac contenus dans ces colis fussent régulièrement distribués ; il est donc désormais possible d'envoyer des comestibles aux prisonniers français en Allemagne.

Sur certains points, le gouvernement allemand a persévéré dans son intransigeance. Le gouvernement français s'est résolu dans ce cas à suspendre l'application du régime antérieur et à soumettre les prisonniers allemands à un traitement identique. C'est ainsi que le gouvernement impérial ayant refusé d'allouer aucune solde aux hommes de troupe et sous-officiers français prisonniers de guerre, l'allocation du prêt quotidien (0 fr. 05) a été supprimée aux soldats et aux sous-officiers allemands prisonniers.

Le gouvernement allemand ayant fixé à 60 et 100 mark la solde des officiers subalternes et supérieurs, c'est à ce même taux qu'ont été réduites les soldes, primitivement fixées à des chiffres supérieurs, pour les officiers allemands prisonniers en France.

Le gouvernement allemand ayant refusé de faire des distributions de tabac de cantine aux prisonniers français, l'application du règlement français, qui prévoit cette distribution aux prisonniers allemands, a été suspendue.

Le gouvernement allemand se refusant à mettre des officiers prisonniers en liberté sur parole, le ministre de la Guerre a décidé qu'en France ce traitement spécial cesserait d'être appliqué dans l'avenir aux officiers allemands.

La nourriture des prisonniers français en Allemagne étant insuffisante, le gouvernement français vient de modifier le régime alimentaire jusqu'au jour où celui des prisonniers français serait amélioré.

Le droit de correspondance a été également, dans les dépôts français, réduit aux limites que l'administration allemande impose aux prisonniers.

Toutes les restrictions dont nos compatriotes ont à se plaindre en Allemagne, et dont une protestation officielle n'aura pas réussi à les délivrer, sans délai, feront de même l'objet de mesures de réciprocité.

Les commandants des dépôts de prisonniers sont, chaque fois, invités à faire connaître les motifs de ces décisions aux intéressés, et ceux-ci peuvent écrire à leur famille que ces mesures seront maintenues aussi longtemps que nos compatriotes n'auront pas obtenu en Allemagne l'adoucissement de leur sort.

Le gouvernement français qui s'est, depuis le début des hostilités, montré soucieux d'une application loyale des textes internationaux, d'un traitement humain et équitable pour les prisonniers, est résolu, par les moyens dont il a jusqu'alors usé et auxquels il n'hésitera pas à recourir à nouveau, à obtenir pour nos compatriotes une amélioration du régime de leur captivité, sur les bases d'une réciprocité absolue.

## Les allocations aux familles des mobilisés

La commission supérieure chargée de statuer en dernier ressort sur les recours formés par les familles des mobilisés se réunit ce matin, à 10 heures, au ministère de l'Intérieur.

Les intéressés ne doivent pas adresser leurs recours au président ou aux membres de la commission, mais bien au sous-préfet de leur arrondissement, soit directement, soit par l'intermédiaire du maire de leur résidence.

# Dans les Théâtres

Chaque théâtre devra verser un minimum de 15 0/0 à une œuvre de bienfaisance.

**A l'Opéra-Comique.** — Jeudi prochain, à 1 h. 30, pour la première représentation de l'abonnement du jeudi (série rouge), *Carmen*, avec Mlles Marthe Chenal, Mathieu-Lutz, MM. Fontaine, Boulogne, etc.

Samedi 16 janvier, à 7 h. 30 précises, le spectacle devant se terminer à 11 heures, première représentation de l'abonnement du soir (samedi, série A) *la Vivandière* et *le Chant du Départ*. *La Marseillaise* sera chantée par Mme Marie Delna, les artistes et les chœurs.

Le bureau de location est ouvert tous les jours, de 11 heures à 6 heures, rue Marivaux.

**A la Comédie-Française.** — Dimanche 17 janvier, matinée à 1 h. 30, au bénéfice de l'Œuvre « Pour le front ». Cette œuvre, fondée par Mme la comtesse Joachim Murat, fait appel au concours patriotique de tous ; elle a pour but d'envoyer des vêtements chauds à nos troupes placées sur les lignes de feu.

Voici un aperçu du programme de cette brillante représentation :

Le quatrième acte de *Marion Delorme*, drame en vers de Victor Hugo, avec MM. Mounet-Sully, Paul Mounet, Georges Berr, Louis Delaunay, Jacques Fenoux et Mme Bartet dans les principaux rôles.

*Le Médecin malgré lui*, comédie de Molière, interprétée par MM. de Péraudy, Leitner, Siblot, Jacques Guilhène, Denis d'Inès, Mmes Thérèse Kolb, Rachel Boyer, Yvonne Lifraud.

*Les Fiançailles de l'Ami Fritz*, scène alsacienne de MM. J. Truffler et Henri Maréchal, poésies et chants d'Alsace-Lorraine, avec le concours de MM. Mounet-Sully, Silvain, de Férandy, Albert Lambert fils, Paul Mounet, Georges Berr, Debilly, George Grand, Siblot, Joliet, Falconnier, Denis d'Inès, Mmes Bartet, Pierson, Renée du Minil, S.-Weber, Leconte, Thérèse Kolb, Piérol, Jane Faber. Invités, amis de Kobus : MM. Jacques Guilhène, Georges Le Roy, André Polack, Mmes Dussane, Maille, Berthe Bovy, Yvonne Lifraud, Yvonne Ducos.

**Pour les Belges.** — La seconde représentation de l'Union artistique de secours aux réfugiés belges a eu lieu dimanche à la salle de l'Etoile. On a beaucoup applaudi la conférence de M. Guy de Montgaillard et ses poèmes, dits avec talent par Mlle Alice Tissot, ainsi que les divers artistes qui ont fait leur concours, MM. Obein, Barencey, Paupélix, Canville, Hiéronimus, miss Daisy, Mmes Pierny, Givry, de Luza, Ducar et M. Emanuele Sarmiento, dont l'admirable voix a fait applaudir *le Salut à la Belgique*, de Paul Déroulède, mis en musique par M. Vincent des Loys.

## "LE PARAPLUIE DU SOLDAT"

29 Rue de Richelieu, 29, PARIS  
Grande COUVERTURE imperm. formant pèlerine 10 et 15 fr.  
COUVRE-NUQUE imperm. av. jupon 3 et 4 fr.  
COUVRE-NUQUE imperm. av. pèlerine 30 cent. 6 et 7 fr.  
Envoi franco contre mandat plus 0.60 c. pour port.

LAXATIF MIRATON Seul fabriqué à Châtelluyon  
2 fr. la boîte toutes pharmacies  
ou 2 fr. 10 Miraton Châtelluyon

# LES BLESSÉS de la Guerre

une fois guéris, ont besoin de reprendre des forces. Nous ne saurions trop recommander à leurs familles de leur donner le remède par excellence pour rétablir les forces épuisées, le plus efficace des toniques connus, suivant l'expression d'un grand docteur, le **Quinium Labarraque**. Il rend la joie au cœur et le goût de la vie.

En vente dans toutes les pharmacies ; la 1/2 bouteille, 3 fr. ; la bouteille, 6 fr.

Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

**CADEAU** La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux par la poste une bouteille échantillon de **QUINIUM LABARRAQUE** à toute personne qui lui en fait la demande de la part d'Excelsior. Joindre 0.30 centimes en timbres-poste pour les frais d'envoi.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volunard.

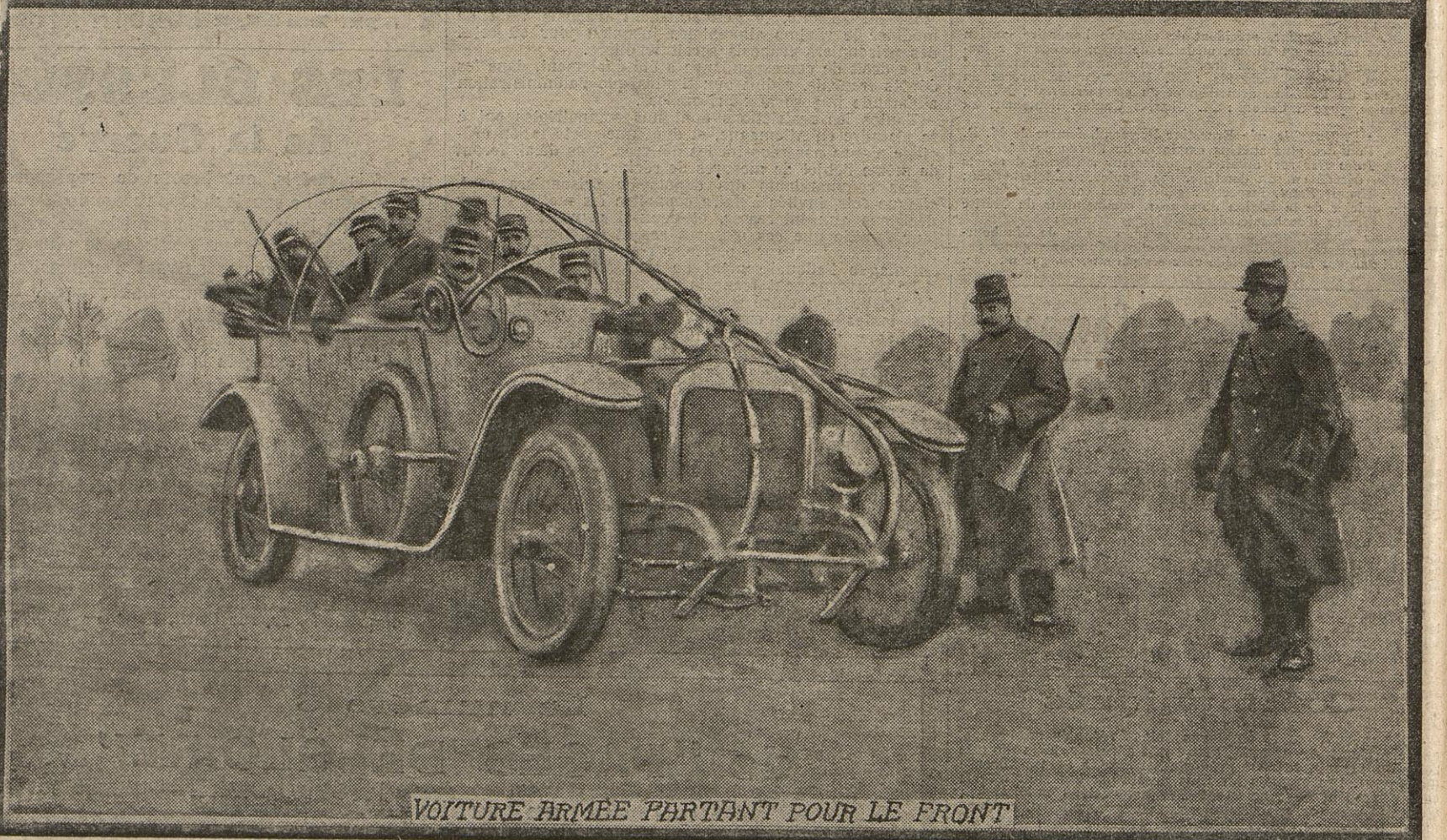
# Le numéro 6 de "PAGES DE GLOIRE"

qui est en vente AUJOURD'HUI EST VÉRITABLEMENT SENSATIONNEL 16 pages : 15 centimes

## NOTRE ACTION EN ARGONNE



EN ARGONNE : SOLDATS DU GENIE CONSTRUISANT DES TRANCHEES



VOITURE ARMEE PARTANT POUR LE FRONT

En Argonne, notre artillerie domine l'adversaire et nous faisons tous les jours un grand nombre de prisonniers. Notre infanterie, solidement retranchée, résiste non seulement aux violentes attaques de l'ennemi, mais livre encore de furieux assauts aux Allemands qui, sur certains points, sont obligés de céder du terrain.